

Mars 2025



La **LETTRE** de la **SÉCURITÉ** **INTÉRIEURE**



L'ÉDITO DU PRÉSIDENT.....	3
LE MOT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL.....	4
LES 10 ANS DU CRSI.....	5
Le CRSI, acteur institutionnel.....	6
Tour de France du CRSI.....	10
Lancement des “Jeunes du CRSI”	11
Lancement des antennes locales.....	11
L'ACTUALITÉ DU CRSI - DEPUIS JANVIER 2025.....	14
DANS LES MÉDIAS.....	20
SÉCURITÉ ET SOUVERAINETÉ : RECENSION.....	28
Insécurité et délinquance en 2024.....	28
L'action de l'État outre-mer : pour un choc régalien.....	32
La situation démographique des outre-mer et le maintien des forces vives dans ces territoires.	34
Chiffres clés de l'immigration en 2024.....	35
Les missions, le financement et le contrôle par l'État des associations agissant dans le domaine de l'immigration et de l'intégration.....	37
Les instruments internationaux en matière migratoire.....	38
La relations France-Algérie.....	40
Litanie des faits divers.....	42
Projection des principales dépenses publiques 2025.....	58
Perspectives du système de retraite.....	59
Déficit de la Sécurité sociale.....	59
Économie : les Français anticipent une détérioration de l'ensemble des indicateurs.....	60
Projections de croissance de l'OCDE.....	61
POINT SONDAGES.....	62
L'usage de l'intelligence artificielle par les Français.....	64
NOUVEAU PARTENAIRE DU CRSI.....	66
Présentation du Continuum Lab.....	66
PAROLE AUX JEUNES DU CRSI.....	68
DERNIÈRES PUBLICATIONS DU CRSI.....	70



L'ÉDITO DU PRÉSIDENT



THIBAUT DE MONTBRIAL

Chers amis,

Le CRSI a fêté ses 10 ans au cours d'un premier trimestre 2025 particulièrement riche. En effet, outre nos activités habituelles, nous avons eu le plaisir de recevoir le Ministre de l'Intérieur Bruno Retailleau et de fêter dignement ces 10 ans lors d'une mémorable soirée le 5 février dernier avec plus de 300 invités. Vous retrouverez les moments saillants de la première décennie du

CRSI dans les pages qui suivent.

Cet anniversaire coïncide avec une évolution du champ d'action du CRSI vers les enjeux de souveraineté, comme les différents thèmes abordés depuis quelques mois lors de nos conférences et dans notre LSI vous l'ont montré.

Mais les conséquences de l'élection du Président Trump aux Etats-Unis sur le cadre international de sécurité dans lequel évolue la France constituent LE sujet de ce début d'année 2025. A cet effet, les sécurités intérieures et extérieures sont étroitement imbriquées. En effet, qu'elles viennent de l'Est ou du Sud, les menaces étatiques ou non se caractérisent toutes par un potentiel hybride considérable.

Outre les indispensables adaptations capacitaires (militaires et industrielles), assouplissements réglementaires et efforts budgétaires, je voudrais souligner ici 2 points qui m'apparaissent cruciaux :

- La réactivation d'une réelle Défense Opérationnelle du Territoire. L'articulation entre l'armée de terre et la gendarmerie et le rôle des réserves sont autant d'enjeux majeurs.
- L'implication de la population. Il faut développer un programme de sécurité civile adapté pour créer une indispensable capacité de résilience collective. Les réactions navrantes à l'annonce (certes mal maîtrisée) de l'envoi prochain à nos concitoyens d'un fascicule pour préparer les situations de crise montre qu'il y a du chemin...

Les incertitudes de l'époque commandent un réarmement structurel rapide sur tous les plans: militaire, industriel, politique et moral. L'objectif ne consiste pas à préparer la guerre, mais à restaurer une puissance globale capable de dissuader ceux qui, à l'Est ou au Sud, seraient tentés d'exploiter le contexte international dérégulé qui se profile pour utiliser la force d'une manière ou d'une autre afin de peser sur les intérêts de la France.

Bonne lecture !
 Thibault de MONTBRIAL
 Président du CRSI



LE MOT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL



GUILLAUME LEFÈVRE

Chers adhérents, chers lecteurs, chers amis,

C'est avec un plaisir toujours renouvelé que je vous invite à découvrir ce nouveau numéro de notre Lettre de la Sécurité Intérieure.

Le monde change vite, très vite, à l'international d'abord – notamment avec l'incertitude autour de l'issue ou non de la guerre entre la Russie et l'Ukraine – et plus encore depuis l'élection présidentielle américaine.

Sur notre sol, fragilisé par les menaces externes, notre souveraineté est mise à rude épreuve.

Le CRSI, qui célèbre ses dix ans, n'a cessé, depuis sa création, d'alerter sur ces risques et menaces. Cette nouvelle LSI nous le redit : nous sommes à l'heure des choix.

À titre plus personnel, je souhaitais également faire un clin d'œil au passé et à tous ceux qui, comme moi, suivent et soutiennent le CRSI depuis de nombreuses années. Cela fait plus de six ans que j'ai l'honneur d'en être le Secrétaire général, et je remercie sincèrement notre Président, Thibault de Montbrial, pour sa confiance.

Certes, il y a six ans – et plus encore il y a dix ans – notre développement était encore modeste, avec peu d'outils et de moyens, et reposait sur quelques-uns seulement. Je ne compte plus les échanges, les réunions, l'énergie tant déployée et consacrée à nos publications, à nos événements, à notre communication, à la diffusion de notre image... et à convaincre de l'intérêt de nos travaux.

Mais quel parcours accompli, quel résultat aujourd'hui après tant d'efforts ! Je tenais surtout à partager avec vous l'honneur que j'ai eu de vivre cette aventure, souvent dans l'ombre, parfois sous les projecteurs, pour aboutir au résultat que nous avons tant plaisir à vous présenter aujourd'hui.

De ce plaisir et de ce beau parcours est née une véritable conviction : Thibault et moi, c'est d'abord le fruit d'une rencontre, d'un dénominateur commun et d'une écoute permanente. Nous n'avions pas la même sensibilité, et pourtant, nous nous sommes parfaitement entendus. C'est là que la grandeur des hommes peut opérer : la sécurité n'est ni de droite ni de gauche, elle est un devoir de l'État envers ses citoyens. Il en va de même pour les questions de souveraineté : c'est notre territoire commun, notre force partagée. Depuis six ans nous avançons ensemble dans la même direction, unissant nos forces autour de ce qui nous rassemble et nous oblige.

Vive le CRSI ! Et excellente lecture à tous !

Guillaume LEFÈVRE
Secrétaire général du CRSI



LES 10 ANS DU CRSI

A group of seven people, four men and three women, are standing in a line in an industrial or agricultural setting. They are dressed in winter clothing, including jackets, scarves, and boots. In the background, there is a red tractor and several large, cylindrical metal silos. The scene is lit with natural light, and the overall atmosphere is professional and commemorative.

RETOUR SUR LES
ÉVÉNEMENTS
MARQUANTS

LES 10 ANS DU CRSI

LE CRSI, ACTEUR INSTITUTIONNEL

Grand colloque avec le secrétaire d'État auprès du ministre de l'Intérieur Laurent Nuñez



Le 26 septembre 2019, le CRSI organisait un grand colloque à la Caserne des Célestins, en présence de nombreuses personnalités du monde de la sécurité (Police, Gendarmerie, Armées, sociétés privées etc.). Lors de cet événement, **Thibault de Montbrial** était aux côtés de **Laurent Nuñez**, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Intérieur, de **Pierre de Bousquet de Florian**, préfet et coordinateur national du Renseignement et de la lutte anti-terroriste, de **Brigitte Jullien**, cheffe de l'inspection générale de la Police nationale, du général **Didier Quenelle**, adjoint au chef de la Direction du renseignement et de la sécurité de la Défense, et du major général de la Gendarmerie nationale **Christian Rodriguez**.

Réunion de rentrée autour du ministre de l'Intérieur Gérald Darmanin

Le 19 septembre 2023, à l'occasion de sa conférence de rentrée à la Caserne des Célestins, le CRSI accueillait le ministre de l'Intérieur **Gérald Darmanin**. Le ministre est revenu sur les principaux enjeux de l'année à venir (Coupe du monde de rugby, Jeux Olympiques et Paralympiques, etc.). De nombreuses personnalités étaient présentes, parmi lesquelles : le général **Christian Rodriguez**, directeur général de la Gendarmerie nationale, le commissaire général **Fabrice Gardon**, directeur de la police judiciaire, le commissaire divisionnaire **Stéphane Riondet**, chef de la Brigade de Recherche et d'Intervention et le général **Christophe Husson**, chef du commandement du ministère de l'Intérieur dans le Cyberespace.



LES 10 ANS DU CRSI

Rencontre avec Laurent Nuñez, préfet de Police de Paris



Le 19 mars 2024, le CRSI recevait le préfet de Police de Paris **Laurent Nuñez** et de nombreux sympathisants pour échanger autour de la sécurité, du terrorisme, des JOP 2024, de la délinquance ou encore de l'immigration.

Moments choisis

Rencontre avec le ministre de l'Intérieur Bruno Retailleau

Le **lundi 21 janvier 2025**, le CRSI recevait le ministre de l'Intérieur **Bruno Retailleau**. Cet événement était l'occasion d'échanger autour des thématiques de sécurité intérieure : la menace terroriste, les contrôles des flux migratoires, la lutte contre les trafics de stupéfiants, les relations avec l'Algérie etc.

Le CRSI a eu le plaisir d'accueillir **Laurent Nunez**, préfet de Police de Paris, **Louis Laugier**, directeur général de la Police nationale, et **Bruno Arviset**, major général adjoint de la Gendarmerie nationale, le commissaire général **Fabrice Gardon**, Directeur de la police judiciaire



Retransmission



LES 10 ANS DU CRSI

Depuis 2015, de nombreuses personnalités ont contribué aux travaux du CRSI. En plus de celles mentionnées plus haut, le CRSI a reçu **Frédéric Veaux**, directeur général de la Police nationale, **Christian Rodriguez**, directeur général de la Gendarmerie nationale, **Jean-Marc Sauvé**, ancien vice-président du Conseil d'État, **Jean-Éric Schoettl**, ancien secrétaire général du Conseil constitutionnel, **Ronan Doaré**, directeur général de l'enseignement et de la recherche de Coëtquidan, **Stéphane Baudens**, directeur du Centre de recherche de Coëtquidan (CReC), **Bruno Pomart**, président de l'association Raid Aventure, **Fabien Bouglé**, expert en politique énergétique, le général d'armée **André Lanata**, la constitutionnaliste **Anne-Marie Le Pourhiet**, **Olivier Babeau**, président de l'Institut Sapiens, **Xavier Fontanet**, ancien PDG d'Essilor, des membres de corps diplomatiques étrangers, et des préfets, magistrats, militaires, parlementaires et élus locaux.

Contribution au Livre Blanc de la Sécurité Intérieure

En février 2020, le CRSI a participé à l'élaboration du Livre Blanc de la Sécurité Intérieure. Cette contribution visait à analyser les menaces contemporaines, notamment celles d'origine extérieure ayant des répercussions sur le territoire national, et à proposer des orientations stratégiques pour renforcer la stabilité et la paix sociale en France.

Organisation

- Revoir l'organisation générale de la Police nationale
- Créer un Centre de Coordination et de Planification Interservice du Ministère de l'Intérieur (CCPIMI)
- Mutualiser les moyens des forces d'intervention et de la protection des hautes personnalités

Partenariat et continuum de sécurité

- Systématiser la formation de la population au secourisme d'urgence
- Créer une réserve opérationnelle de la police nationale
- Renforcer le recours à une sécurité privée armée. Systématiser l'armement des polices municipales
- Autoriser les anciens policiers et militaires à conserver et à porter leur arme de poing

Ressources humaines et matérielles

- Favoriser l'homogénéisation du parcours de formation des trois corps de la police nationale
- Généraliser l'équipement par caméras-piétons pour les unités de sécurité publique
- Optimiser la procédure de saisie-attribution des véhicules

Technologies

- Doter le ministère de l'Intérieur de moyens importants en Recherche et Développement (R&D)
- Favoriser le partenariat avec les écoles d'ingénieurs et les universités Assouplir les conditions de recrutement des spécialistes

[Accéder au rapport](#)



LES 10 ANS DU CRSI

Auditions aux parlements français et européen

En octobre 2015, Thibault de Montbrial était auditionné sur la prévention de la radicalisation au **Parlement européen**.



En février 2016, Thibault de Montbrial était entendu par la Commission de La Défense et des Forces Armées de l'**Assemblée nationale**, dans le cadre de la mission d'information sur la présence et l'emploi des forces armées sur le territoire national

En janvier 2017, Thibault de Montbrial était auditionné au **Sénat** par le rapporteur du projet de loi sur la sécurité publique, à propos de la légitime défense des forces de l'ordre.



En mai 2018, Thibault de Montbrial était auditionné par la Commission d'enquête sur l'état des forces de sécurité intérieure au **Sénat**.

En mai 2018, il était auditionné par la délégation parlementaire au renseignement présidée par Mme **Yaël Braun-Pivet**, après une année 2018 marquée par *“la permanence d'une menace terroriste”* (attentats de Trèbes, Paris et Strasbourg).

En mai 2020, il était entendu par la Commission d'enquête parlementaire du **Sénat** sur le maintien de l'ordre.

En juin 2023, Thibault de Montbrial était auditionné à l'**Assemblée nationale** par la commission d'enquête sur les groupuscules violents en manifestation.

En octobre 2024, il était auditionné par les rapporteurs spéciaux sur la sécurité, l'immigration et la justice de la commission des Finances de l'**Assemblée nationale**.



LES 10 ANS DU CRSI

TOUR DE FRANCE DU CRSI

Depuis le début de l'année 2024, le CRSI multiplie les déplacements partout en France avec pour objectif de mieux comprendre les enjeux quotidiens des Français : Périgueux, Lyon, La Roche-sur-Yon, Bressuire, Saint-Cyr-sur-Loire, Limoges, Mende, Trouville-sur-Mer, Angers, Bransat, Vichy, Montpellier, Saint-Priest, Charleville-Mézières, Biarritz, Carquefou et Rennes.

Cette dynamique se poursuit : Saint-Raphaël, Blois, Aix et Cannes sont déjà à l'agenda.



- 📍 Déplacements effectués
- 📍 Déplacements à venir



LES 10 ANS DU CRSI

LANCEMENT DES “JEUNES DU CRSI”



Le 24 juin 2024, 40 étudiants se sont rendus dans les locaux du CRSI pour assister à la soirée de lancement des “Jeunes du CRSI”. Depuis, ils contribuent régulièrement à l’activité du centre par des travaux de recherche, des missions de communication ou en apportant une aide ponctuelle. Ils ont pu se retrouver en décembre 2024 pour un échange privé avec Florence Bergeaud-Blackler. Le groupe des jeunes compte actuellement 80 jeunes pros et étudiants.

LANCEMENT D’ANTENNES LOCALES

Désireux de s’implanter au niveau local, et pour répondre aux demandes de nombreux adhérents vivant hors de la région parisienne, le CRSI officialise le lancement d’antennes locales avec deux objectifs : favoriser le débat public sur les questions sécuritaires et de souveraineté partout en France et faire remonter davantage d’informations du terrain.

CRSI PAYS BASQUE

“Après le succès de la conférence organisée le 20 février dernier à Biarritz devant plus de 400 personnes, nous avons souhaité capitaliser sur ce moment fort et continuer un travail de réflexion sur les enjeux sécuritaires.

Nous prévoyons d’organiser de nouvelles rencontres pour permettre aux personnes de se former sur ces sujets qui reviennent régulièrement dans l’actualité.”

Deny Mazella, Franck Leroy, François et Jennifer Maddedu, Christian Bailly
Collectif Pays Basque



Vous souhaitez vous impliquer pour le CRSI Pays Basque
Contactez **Franck Leroy** au **07 89 83 18 15**



LES 10 ANS DU CRSI

CRSI OCCITANIE



"Le CRSI Occitanie s'appuie sur un collectif de 11 personnes désireuses de réfléchir aux questions de sécurité. Après deux rencontres pour échanger sur ces thématiques, nous avons proposé au CRSI de lancer un groupe local pour faire remonter ce que nous vivons au quotidien dans notre secteur géographique.

Dans la trajectoire du CRSI Paris, le CRSI Occitanie à vocation à traiter des problématiques de Sécurité et de Souveraineté sur le territoire occitan et d'organiser des rencontres entre passionnés de ces questions.

Guillaume Faure
Chef d'entreprise

Vous souhaitez vous impliquer pour le CRSI Occitanie
Contactez Guillaume Faure au 06 47 04 08 73

CRSI GRAND OUEST

"Convaincus que les questions de sécurité et de souveraineté nous concernent tous, nous avons décidé de nous réunir pour échanger, réfléchir et proposer des pistes concrètes aux pouvoirs publics. C'était le sens d'une première réunion publique que nous avons organisée le 6 mars à Carquefou avec Thibault de Montbrial. Nous prévoyons de nous retrouver prochainement pour d'autres événements."

Wilfried Plenk
Chef d'entrepris



Vous souhaitez vous impliquer pour le CRSI Grand Ouest
Contactez Wilfried Plenk au 07 86 78 60 81



LES 10 ANS DU CRSI

Cocktail anniversaire des 10 ans du CRSI

Le 5 février, le CRSI organisait le cocktail anniversaire des 10 ans du CRSI. Plus de 300 adhérents et sympathisants se sont retrouvés pour vivre l'un des moments forts de ce début d'année.

Dans son discours, le président du CRSI **Thibault de Montbrial** est revenu sur ces dix années d'action, soulignant tout le travail accompli sur les enjeux de sécurité et de souveraineté.

Il a également partagé trois grandes espérances pour l'avenir :

- L'espérance d'un réarmement moral : en osant rétablir l'autorité, la force légitime et la réappropriation de notre histoire.
- L'espérance d'un apaisement lucide sur l'immigration : en arrêtant de diffuser des informations culturellement fausses, en stoppant le financement des associations qui aident les migrants illégaux sur le territoire, en assumant le rapport de force avec les pays d'origine pour augmenter l'effectivité des reconduites, ou encore en menant une réforme profonde en matière d'immigration à l'échelle européenne.
- L'espérance d'une vision fraternelle de la sécurité : en réaffirmant en particulier le devoir de protection des plus faibles.

“ *L'Espérance ne déçoit jamais. (Saint-Paul)* ”



[Écouter le discours](#)



L'ACTUALITÉ DU CRSI - DEPUIS JANVIER 2025

RENCONTRE AVEC LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR BRUNO RETAILLEAU LE LUNDI 21 JANVIER

Voir page 7



Retransmission



CONFÉRENCE LIVE SUR LA SOUVERAINETÉ INSTITUTIONNELLE

Lundi 21 janvier, le CRSI et Agora Managers organisaient une conférence consacrée aux enjeux de souveraineté institutionnelle avec le général **André Lanata** et la constitutionnaliste **Anne-Marie Le Pourhiet** (retransmise en direct sur la chaîne YouTube ANews Sécurité).



[Accéder au replay](#)

CONFÉRENCE À CHARLEVILLE-MÉZIÈRES



Judi 30 janvier, Thibault de Montbrial, en ses qualités d'avocat, de président du CRSI, d'ancien parachutiste d'Infanterie de Marine et d'officier de la réserve opérationnelle de la Gendarmerie nationale, était invité par le 3e régiment du génie et l'Association Régionale des auditeurs de l'IHEDN en Champagne-Ardenne pour donner une conférence sur le thème :

“Souveraineté et défense : les défis d'aujourd'hui ?”.

COCKTAIL ANNIVERSAIRE POUR LES 10 ANS DU CRSI LE MERCREDI 5 FÉVRIER

Voir page 8



COLLOQUE CLAUDE ÉRIGNAC

Jeudi 6 février, **Thibault de Montbrial** et **Béatrice Brugère**, membre du comité stratégique du CRSI, étaient invités au colloque Claude Érignac organisé par l'Association du corps préfectoral et des hauts fonctionnaires du ministère de l'Intérieur dans le Grand Amphithéâtre de la Sorbonne. Ils apportaient leur expertise sur le sujet suivant : “*Retisser la confiance entre pouvoirs publics et citoyens*”, aux côtés de **Stéphane Beaudet**, maire (sans étiquette) d'Evry-Courcouronnes et vice-président du Conseil régional d'Île-de-France, de **Christian Lambert**, préfet honoraire, ancien policier et membre du comité stratégique du CRSI, et de **Benjamin Morel**, maître de conférence en droit public à l'université Paris Panthéon-Assas.



CONFÉRENCE LIVE SUR LA SOUVERAINÉTÉ ÉCONOMIQUE

Lundi 10 février, le CRSI et Agora Managers organisaient un débat sur le thème “*Souveraineté industrielle et puissance économique*” (retransmis en direct sur la chaîne YouTube ANews Sécurité) avec **Olivier Babeau**, président de l'Institut Sapiens, et **Xavier Fontanet**, ancien PDG d'Essilor.



[Accéder au replay](#)



SOMMET SUR LA SÉCURITÉ À BIARRITZ

Judi 21 février, le CRSI organisait un sommet sur la sécurité à Biarritz en présence de plus de 400 sympathisants et personnalités dont Maider Arosteguy, maire (LR) de Biarritz. Lors de cet événement, Marie-Hélène Thoraval, maire de Romans-sur-Isère et membre du comité stratégique du CRSI, Michaël Lejard, Michaël Sibilleau et Florence Samson ont témoigné des enjeux de sécurité rencontrés au quotidien et sur les réponses à apporter.

Thibault de Montbrial est revenu sur les problématiques de sécurité et de souveraineté : montée de l'islamisme, développement rapide du narcotrafic, explosion de la violence, immigration incontrôlée, avant de partager son espérance pour la France.



CONFÉRENCE/DÉBAT À CARQUEFOU



Jeudi 6 mars, le CRSI donnait une conférence/débat à Carquefou (Loire-Atlantique). L'événement, organisé en partenariat avec la société SP2 s'est tenu en présence d'acteurs essentiels pour la société : forces de sécurité intérieure, sapeurs pompiers professionnels et volontaires, services de secours et d'assistance, acteurs des services sociaux et professionnels, et présidents d'associations d'entreprises.

DEVANT L'ÉQUIPE DES LYONNES

Jeudi 13 mars, Thibault de Montbrial intervenait devant l'Équipe des Lyonnaises au Barreau de Lyon sur le thème : *"Défendre les droits des femmes et assurer leur sécurité"*. Florence Bergeaud-Blackler, membre du Comité stratégique du CRSI, intervenait sur le thème : *"L'infiltration des réseaux fréristes et l'invisibilisation des femmes"*.

L'Équipe des Lyonnaises est un réseau de plus de 3000 membres qui veut peser dans le débat public et valoriser l'émergence des talents féminins.



CONFÉRENCE À RENNES

Mardi 18 mars, Thibault de Montbrial donnait une conférence à Rennes devant 200 personnes venues le rencontrer et échanger sur les enjeux sociaux, sécuritaires et culturels actuels.

“ *Aucune liberté, aucune égalité, aucune fraternité ne sont possibles sans sécurité.* ”



PRINTEMPS DES TECHNOLOGIES À SAINT-RAPHAËL

Le samedi 22 mars, Thibault de Montbrial participait à la seconde édition du Printemps des technologies (Saint-Raphaël).

Pendant 45 minutes, il a pu présenter les menaces qui pèsent sur la France et exposer les principaux atouts et risques des technologies.



DANS LES MÉDIAS

Florence Bergeaud-Blackler, anthropologue et membre du comité stratégique du CRSI, était l'invitée de Jean-Jacques Bourdin sur Sud Radio (07/01/2025).

“ *La Grande Mosquée de Paris est sous l'influence des Frères Musulmans.* ”



[Accéder au replay](#)



Thibault de Montbrial était face à Darius Rochebin sur LCI (07/01/2025).

“ *Il faut que nous traitions l'Algérie sans complexe, comme un pays adulte et souverain.* ”

[Accéder au replay](#)

Florence Bergeaud-Blackler écrivait pour Le Figaro - Champs Libres (14/01/2025).

“ *La lutte contre l'islamophobie vise ainsi à supprimer tout obstacle au projet islamiste ; ce n'est pas un simple programme de lutte contre la haine et les discriminations, c'est un programme d'inclusion... mais dans l'islam.* ”

[Lire l'article](#)

La lutte contre l'islamophobie est un djihad défensif

Dans une interview récente, Florence Bergeaud-Blackler a déclaré que la lutte contre l'islamophobie n'est pas un simple programme de lutte contre la haine et les discriminations, mais un programme d'inclusion... mais dans l'islam.

La lutte contre l'islamophobie est un djihad défensif. Elle vise à supprimer tout obstacle au projet islamiste. Ce n'est pas un simple programme de lutte contre la haine et les discriminations, mais un programme d'inclusion... mais dans l'islam.

FLORENCE BERGEAUD-BLACKLER

Elle est anthropologue et membre du comité stratégique du CRSI. Elle a écrit pour Le Figaro - Champs Libres.

“ La lutte contre l'islamophobie vise ainsi à supprimer tout obstacle au projet islamiste ; ce n'est pas un simple programme de lutte contre la haine et les discriminations, c'est un programme d'inclusion... mais dans l'islam. ”





Béatrice Brugère, magistrate, secrétaire général du syndicat Unité-Magistrats FO et membre du comité stratégique du CRSI, était l'invitée de **Sonia Mabrouk** dans La Grande Interview sur Europe 1 (22/01/2025).

“ *Narcotrafic : “ On est sur une uberisation de la consommation.*”

[Accéder au replay](#)

Béatrice Brugère échangeait avec **Loïc Kervran**, député (Horizons), autour des ultracourtes peines de prison, dans le JDD (26/01/2025).

“ *La peine de prison, par le choc carcéral, peut être un point de départ d'une volonté de réinsertion, à condition qu'elle ne soit pas trop longue.*”

[Lire l'article](#)

Prisons Plaidoyer pour les courtes peines



Marie-Hélène Thoraval, maire (DVD) de Romans-sur-Isère et membre du Comité stratégique du CRSI était l'invitée de **Sonia Mabrouk** dans La Grande Interview sur CNEWS/Europe 1 (29/01/2025).

“ *La justice est mal à l'aise avec le racisme anti-blanc.*”

[Accéder au replay](#)



Le marché halal, instrument d'un « djihad économique » ?



Florence Bergeaud-Blackler écrivait une tribune pour Le Figaro (03/02/2025).

“ Le marché halal, instrument d'un “djihad économique” ?

Lire l'article

Thibault de Montbrial était l'invité de Pascal Praud sur Europe 1 (05/02/2025), l'occasion d'exposer ses 5 propositions en matière migratoire :

- Arrêter de diffuser des informations culturellement fausses.
- Casser l'attractivité migratoire de la France.
- Arrêter de financer les associations qui aident les migrants illégaux sur le territoire français.
- Être ferme avec les pays d'origine pour augmenter le taux effectif de reconduite.
- Mener une réforme profonde en matière d'immigration à l'échelle européenne.



Accéder au replay





Patrick Stefanini, représentant spécial sur l'immigration du ministre de l'Intérieur et membre du comité stratégique du CRSI, était l'invité de Karim Bennani dans Face aux Experts sur LCI (07/02/2025).

[Accéder au replay](#)

Thibault de Montbrial était face à **Darius Rochebin** sur LCI (12/02/2025).

“ Pour des faits anodins, on a une violence toujours plus forte, c'est un véritable problème de société.



[Accéder au replay](#)



THIBAUT DE MONTBRIAL “Assumons le rapport de force avec les pays d'origine des migrants”

Avocat au barreau de Paris, le président du Centre de réflexion sur la sécurité intérieure (CRSI) revient sur le parallèle entre les situations française et américaine. Selon lui, la France a, elle aussi, les moyens de stopper une évolution migratoire qu'elle ne contrôle plus. Le cas danois est un exemple européen éloquent.

Propos recueillis par Charles Jaigu

Donald Trump a promis des résultats impressionnants non seulement pour arrêter l'immigration, mais aussi pour renvoyer chez eux les illégaux sur le territoire américain. Pourquoi cela n'a-t-il jamais été possible en France à ce jour ?

Le président américain a un talent exceptionnel pour l'effet d'annonce. Il a gagné un bras de fer avec la Colombie, même s'il ne s'agit que d'une fraction des flux migratoires vers les Etats-Unis. Cela dit, Donald



« La Suède, le Danemark, l'Italie, sont en train de montrer la voie. »

tion de culture musulmane dont le flux progresse constamment depuis quarante ans.

Cette immigration est-elle, comme aux Etats-Unis, une immigration de travail ?

Bien au contraire ! L'immigration de travail ne compte que pour 15 % des immigrés, loin derrière les étudiants, le regroupement familial, et l'asile. Que faudrait-il faire pour réussir une rénovation complète de notre politique migratoire ?

Thibault de Montbrial était interviewé pour Le Figaro (14/02/2025).

“ Assumons le rapport de force avec les pays d'origine des migrants.

[Lire l'article](#)



Marie-Hélène Thoraval était l'invitée de Sonia Mabrouk sur CNEWS (19/02/2025).

“ On n'a pas la bonne politique de prévention.

[Accéder au replay](#)



REVUE DES DEUX MONDES

« Je crois à la victoire
des démocraties,
mais à une condition,
c'est qu'elles
le veulent. »
Raymond Aron

FÉVRIER 2025

REVUE MENSUELLE FONDÉE EN 1901
Président d'honneur : Marc Lacroix de Lacharrière,
membre de l'Institut.

[Lire l'article](#)

Florence Bergeaud-Blackler donnait son point de vue sur la subversion frériste dans la Revue des Deux Mondes (17/02/2025).

“ Le djihadisme illustre cette expression de haine radicale qui conduit à l'État islamique de Raqqa.

Lou Fritel, journaliste chez PARIS MATCH dressait un portrait de Thibault de Montbrial (23/02/2025).

“ **PROTRAIT.** L'avocat et ex-conseiller de Valérie Pécresse à la présidentielle vient de fêter les dix ans du CRSI de son Centre de réflexion sur la sécurité intérieure. Laboratoire d'idées aux grandes ambitions où se croise la fine fleur du personnel politique, tendance droite de l'échiquier.

[Lire la suite](#)



■ « Il veut prendre sa part » : l'incontournable Thibault de Montbrial. © JOEL SAGET / AFP

Florence Bergeaud-Blackler était l'invitée de Pierre de Vilno sur Europe 1 (11/03/2025).

“ *Le frérisme déploie ses méthodes subversives dans toutes les sociétés développées et sécularisées.* ”



[Accéder au replay](#)



Thibault de Montbrial était l'invité de Pascal Praud sur Europe 1 (17/03/2025).

“ *L'humiliation que subit la France face à l'Algérie a débuté il y a longtemps.* ”

[Accéder au replay](#)

Marie-Hélène Thoraval répondait aux questions d'Hélène Roué pour le JDD (18/03/2025)

[Lire l'article](#)

Drame de Crépol : «J'ai fait le choix de dire ce qu'est la réalité», martèle Marie-Hélène Thoraval

ENTRETIEN. La maire de Romans-sur-Isère répond aux accusations des auteurs du livre « Une nuit en France ». L'édile défend sa position concernant l'importance de la délinquance dans les territoires et plaide pour une prise en compte des souhaits des victimes du drame de Crépol.



Thibault de Montbrial débattait sur le projet de la loi “Narcotrafic” avec **Arié Alimi** (avocat, membre de la Ligue des droits de l’homme - LDH) sur France Inter (20/03/2025).

“ *Il y a deux grandes atteintes aux enjeux fondamentaux de la nation : l’islamisme et l’essor de la grande criminalité organisée.* ”

[Accéder au replay](#)

Béatrice Brugère était l’invitée de Sonia Mabrouk sur CNEWS (19/03/2025) pour échanger sur la loi “Narcotrafic”.

“ *La loi sur le narcotrafic est vitale.* ”

[Accéder au replay](#)



SÉCURITÉ ET SOUVERAINETÉ : RECENSION

RAPPORT DU SERVICE STATISTIQUE MINISTÉRIEL DE LA SÉCURITÉ INTÉRIEURE (SSMSI) « INSÉCURITÉ ET DÉLINQUANCE EN 2024 : UNE PREMIÈRE PHOTOGRAPHIE »

Le 30 janvier, le SSMSI publiait un bilan statistique établi à partir des faits de délinquance enregistrés par la Police et la Gendarmerie nationales. Le rapport a été consolidé par la prise en compte des requalifications des infractions enregistrées au cours de l'année, et a été complété par la déclinaison spécifique des résultats dans les transports en commun, lors des JOP de Paris et pendant les émeutes en Nouvelle-Calédonie.

	Unités de compte	Nombre de crimes et délits enregistrés (cumul annuel)	Variation (A/A-1) [en %]							
			2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017
Homicides (y compris coups et blessures volontaires suivis de mort)	Victime	980	-2	+4	+9	+7	-4	+3	+1	-9
Tentatives d'homicide	Victime	4 305	+7	+12	+14	+1	+15	+10	+9	+1
Coups et blessures volontaires (sur personne de 15 ans ou plus)	Victime	336 800	+1	+5	+15	+11	+0	+7	+7	+3
- Violences intrafamiliales		193 000	+1	+8	+17	+14	+10	+15	+9	+1
- Autres coups et blessures volontaires		143 800	+0	+0	+12	+6	-9	+1	+5	+4
Violences sexuelles	Victime	122 600	+7	+8	+10	+25	+2	+12	+18	+10
- dont viols et tentatives de viol		46 300	+9	+9	+12	+33	+11	+19	+17	+13
Vols avec armes (armes à feu, armes blanches ou par destination)	Infraction	8 700	+0	+1	+1	-1	-6	+1	-10	-8
Vols violents sans arme	Infraction	48 400	-11	-9	-4	-5	-19	-3	-7	-6
Vols sans violence contre des personnes	Victime entendue	608 000	-5	-3	+13	+6	-24	+3	-2	+1
Cambriolages de logement	Infraction	218 700	+1	+3	+11	+0	-20	+0	-6	+2
Vols de véhicule	Véhicule	138 100	-1	+5	+9	+0	-13	-2	-8	-6
Vols dans les véhicules	Véhicule	256 000	+1	+4	+9	+1	-17	+0	-1	+0
Vols d'accessoires sur véhicules	Véhicule	96 200	+4	-9	+30	+4	-18	-5	-6	-5
Destructions et dégradations volontaires	Infraction	527 800	-4	+3	+1	+2	-14	+0	-3	+0
Usage de stupéfiants	Mis en cause	288 000	+10	+4	+14	+38	-9	-5	-1	+3
Trafic de stupéfiants	Mis en cause	51 700	+6	+0	+5	+13	-12	+3	+3	+8
Escroqueries et fraudes aux moyens de paiement	Victime	412 000	+0	+6	+8	+17	+5	+13	+1	+2

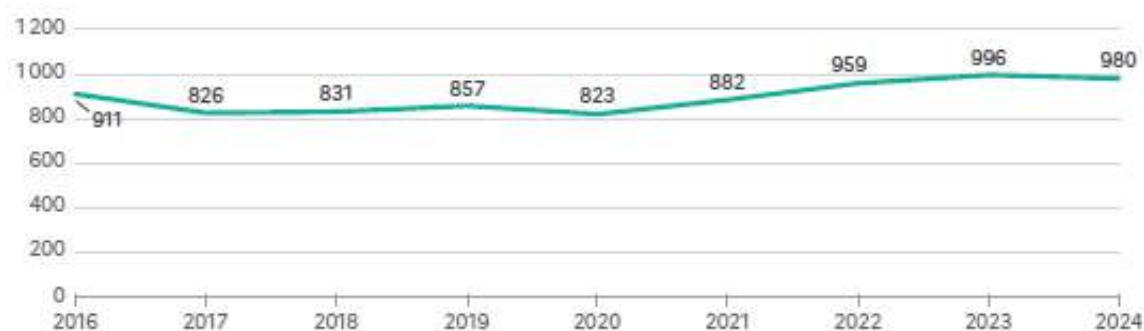
Champ : France (France métropolitaine + DROM).

Source : SSMSI, bases statistiques des victimes enregistrées par la police et la gendarmerie entre 2016 et 2024 ; SSMSI, bases statistiques des infractions enregistrées ou élucidées par la police et la gendarmerie entre 2016 et 2024 ; SSMSI, bases statistiques des mis en cause pour des infractions enregistrées ou élucidées par la police et la gendarmerie entre 2016 et 2024.



- Quasi-stabilité des coups et blessures volontaires sur personnes de 15 ans ou plus, avec une hausse de 1% entre 2023 et 2024, contre 7% par an entre 2016 et 2023.
- Progression de 7% des tentatives d'homicides, 4 305 tentatives enregistrées
- Pour la première fois depuis 2020, baisse des homicides avec 980 cas enregistrés (-2%)
- 8 700 vols avec armes (armes à feu, armes blanches ou par destination)
- 218 700 cambriolages de logements
- 288 000 cas d'usage de stupéfiants (+10% par rapport à 2023)
- 412 000 victimes d'escroqueries et de fraudes aux moyens de paiement en 2024

Nombre de victimes d'homicides enregistrées entre 2016 et 2024



Note : Le nombre de morts par attentat s'élève à 90 en 2016, 3 en 2017, 10 en 2018, 4 en 2019, 7 en 2020, 1 en 2021, 0 en 2022, 2 en 2023 et 0 en 2024.

Champ : France.

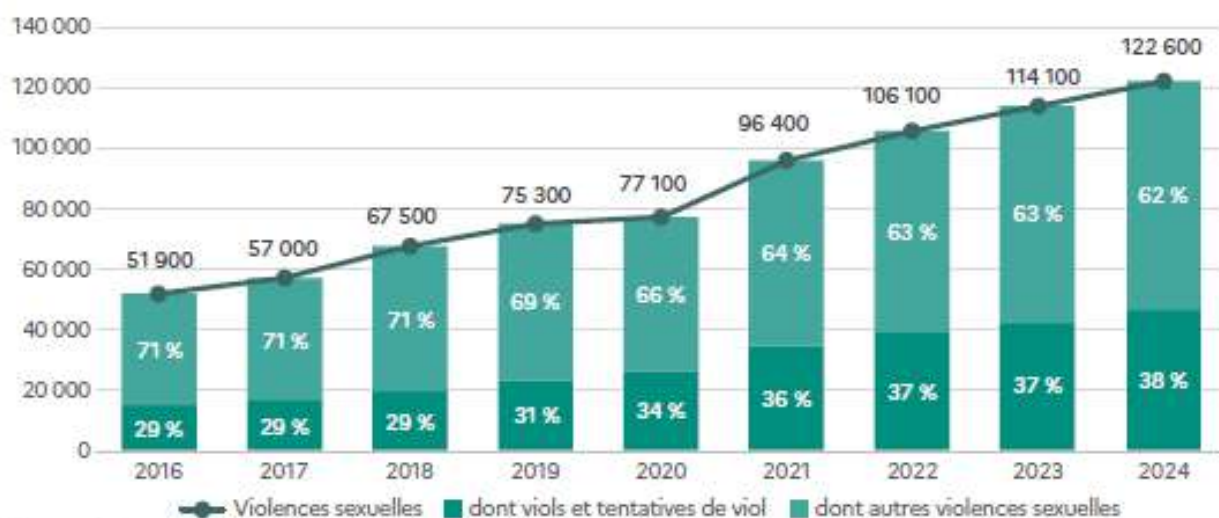
Source : SSMSI, bases statistiques des victimes enregistrées par la police et la gendarmerie entre 2016 et 2024.

Atteintes aux personnes et violences

- +7% des violences sexuelles par rapport à 2023, soit 122 600 victimes
- +9% des viols et tentatives de viol, atteignant 46 300 victimes en 2024
- 336 800 cas de coups et blessures volontaires sur personnes de 15 ans ou plus
- Délai médian de dépôt de plainte pour violences sexuelles : 6 mois en 2024, contre 2 mois en 2016



Nombre de victimes de violences sexuelles enregistrées entre 2016 et 2024



Champ : France.

Source : SSMSI, bases statistiques des victimes enregistrées par la police et la gendarmerie entre 2016 et 2024.

Vols et atteintes aux biens

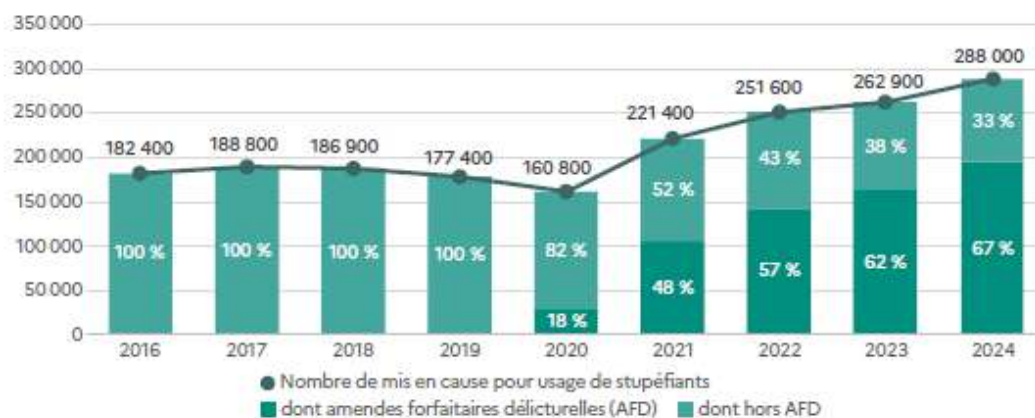
- +11% des vols violents sans armes, poursuivant une baisse continue depuis 2016
- -5% des vols sans violences contre des personnes, après -3% en 2023
- 8 700 cas de vols avec armes en 2024
- 218 700 cambriolages de logements
- 138 100 vols de véhicules
- 256 000 vols dans les véhicules
- Hausse de 4% des vols d'accessoires sur les véhicules, soit 96 200 cas
- 527 800 infractions pour destruction et dégradation volontaire en 2024

Infractions liées aux stupéfiants

- Hausse de 10% de l'usage de stupéfiants, avec 288 000 mis en cause
- +6% du trafic de stupéfiants, atteignant 51 700 mis en cause



Nombre de mis en cause pour usage de stupéfiants enregistrés entre 2016 et 2024



* Mise en place de l'amende forfaitaire délictuelle pour usage de stupéfiants en septembre 2020.

Champ : France.

Source : SSMSI, bases statistiques des mis en cause pour des infractions élucidées par la police et la gendarmerie entre 2016 et 2024.

L'impact des JOP sur la délinquance

- Baisse des vols violents (-10%) et des vols sans violence (-6%) en juillet-août
- Hausse des coups et blessures volontaires (+6%) et des violences sexuelles (+14%)
- +41% en juillet et +32% en août des infractions liées aux stupéfiants

Les émeutes en Nouvelle-Calédonie

- Multiplication par 5 des vols de véhicules
- Hausse de 114% des vols avec violence entre mai et juillet 2024
- +156% des cambriolages de logements en mai 2024
- Multiplication par 12 des destructions et dégradations volontaires
- 8 cas confirmés d'homicides enregistrés liés aux émeutes

Délinquance dans les transports en communs

- Baisse de 9% des vols sans violence
- Baisse de 17% des vols violents sans arme
- Augmentation de 2% des coups et blessures volontaires
- Hausse de 6% des violences sexuelles
- +165% de l'usage des stupéfiants dans les transports en juillet 2024, +213% en août¹



¹ [Rapport SSMSI](#), janvier 2025

RAPPORT D'INFORMATION DU SÉNAT « L'ACTION DE L'ÉTAT OUTRE-MER : POUR UN CHOC RÉGALIEN »

Le 10 février, les sénateurs Philippe Bas (LR) et Victorin Lurel (SER) ont publié leur rapport d'information sur les moyens de l'État face aux défis sécuritaires inédits dans les Outre-mer. Avec 2,16 millions d'habitants, ces territoires comprennent 4 % de la population française.

Une insécurité endémique et croissante

- +13,8% des coups et blessures volontaires intrafamiliaux depuis 2016, avec une nette augmentation de 18,8% entre 2022 et 2023
- +14,1% des homicides entre 2022 et 2023
- +37,3% de l'usage de stupéfiants sur cette même année
- En proportion pour 1000 habitants, les DROM comptabilisent deux fois plus de coups et blessures volontaires qu'en métropole (8/1000 habitants contre 4,9/1000 habitants dans l'hexagone), les COM cinq fois plus (22,2/1000 habitants)
- 30% des homicides (et tentatives) en France 2023
- 50% des agressions de gendarmes
- 11% des féminicides
- Depuis mai 2024, 700 entreprises ont été détruites en Nouvelle-Calédonie et 142 ont été pillées ou incendiées en Martinique

La plaque tournante du narcotrafic

- 30 tonnes de cocaïne ont été saisies par les autorités martiniquaise en 2024
- 50% de la cocaïne saisie en France l'a été sur la route Antilles-Guyane
- Records de saisies : 1,8 tonnes à Saint-Martin en mars 2024 et 9 tonnes en Martinique en janvier 2025

Un système judiciaire sous-doté

- Sur 118 îles en Polynésie, seulement 16 ont des services de l'Etat permanents
- 30% du contentieux pénal concernent les faits de violence, contre 18% en métropole
- 4,8% des magistrats français



L'immigration irrégulière sous tension

- 1/3 de la population de Mayotte est en situation irrégulière, soit environ 100 000 personnes
- 48% des élèves scolarisés sont issus de l'immigration clandestine
- En Guyane, les demandes d'asile ont été multipliées par trois en deux ans

Souveraineté et ingérences étrangères

- 7200 orpailleurs clandestins extraient illégalement entre 7 et 10 tonnes d'or par an en Guyane

Les recommandations du rapport

- Augmenter les brigades locales, mettre à disposition plus d'équipements, renforcer les actions conjointes entre police et justice, construire plus de places de prison
- Les préfets ayant autorité sur ces territoires doivent avoir la possibilité de déroger en modifiant des règlements (comme l'article 73 de la Constitution)
- Renforcer les contrôles aériens (en scannant 100% des bagages en Guyane) et mettre en place une police scientifique et technique
- Créer une Cour d'appel à Mayotte, un tribunal judiciaire à Saint-Martin, une chambre correctionnelle permanente à Cayenne, et renforcer le nombre de magistrats
- Augmenter et moderniser la surveillance, renforcer les expulsions, justifier les transferts d'argent vers les Comores
- Créer une "Force aux frontières" ultramarine sous autorité du préfet, développer une diplomatie spécifique aux Outre-mer



² [Sénat](#), janvier 2025

RAPPORT D'INFORMATION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE SUR LA SITUATION DÉMOGRAPHIQUE DES OUTRE-MER ET LE MAINTIEN DES FORCES VIVES DANS CES TERRITOIRES

Le 22 janvier, la délégation aux outre-mer déposait son rapport d'information sur la situation démographique des outre-mer et le maintien des forces vives dans ces territoires. L'analyse démontre une grande diversité de situations démographiques selon les territoires concernés, entre baisse de la natalité et explosion du solde migratoire.

³Les démographies des territoires français ultramarins présentent une grande diversité de situations. Ainsi deux situations extrêmes se concrétisent :

- Un dépeuplement résultant de la fuite des forces vives ainsi qu'une baisse de la natalité (Antilles, Saint-Pierre-et-Miquelon, Wallis-et-Futuna, Saint-Martin)
- Une explosion démographique résultant de l'allongement de l'espérance de vie ainsi qu'un solde migratoire élevé (Guyane et Mayotte)

La Guadeloupe et la Martinique sont les deux seules régions françaises à avoir perdu de la population entre 2015 et 2021. La population diminue de 0,5% par an en moyenne depuis 2012, le nombre de naissances baisse de 3,7% en 2023. En Martinique, le nombre de naissances a baissé de 41% entre 1994 et 2023 ; il s'agit de la plus vieille région de France. Dans les Antilles, le solde migratoire est largement déficitaire. Ce décroissement de la population est largement favorisé par une fuite importante des forces vives pour des raisons d'études et d'emploi. Ainsi se pose la question de la survie de la culture à travers la pratique de la langue locale et la perpétuation des traditions des territoires.

Au contraire, la Guyane perd des habitants en termes de solde migratoire mais on constate tout de même une croissance rapide de la population due à une natalité importante (3,32 enfants par femme en 2023). A Mayotte, sans compter l'immigration clandestine, la population a doublé entre 1997 et 2017. Le solde migratoire est largement positif, l'âge moyen des Mahorais est de 23 ans contre une moyenne nationale de 41 ans.

Pour garantir la viabilité économique et sociale de ces territoires, il faut plaider une politique publique du retour au pays par la priorisation de l'emploi. Cela passe aussi par le développement d'infrastructures éducatives et économiques pour retenir les jeunes.

La divergence de la situation démographique dans les territoires ultramarins entraîne des conséquences sur l'offre des services publics avec d'un côté la suppression de postes et de l'autre l'incapacité à établir un service public de qualité faute de moyens capacitaires.

³ [Assemblée nationale](#), janvier 2025



CHIFFRES CLÉS DE L'IMMIGRATION EN 2024

Le 4 février, le ministère de l'Intérieur a publié les chiffres de l'immigration en France pour l'année 2024. Ces chiffres sont répertoriés en plusieurs catégories : lutte contre l'immigration irrégulière, accès à la nationalité française, demandes d'asile, titres de séjours et délivrance des visas aux étrangers.

La lutte contre l'immigration irrégulière⁴

- +18,9% des interpellations d'étrangers en situation irrégulière, soit 147 154 interpellations sur l'année
- +26,7% des éloignements d'étrangers en situation irrégulière, atteignant 21 601 expulsions
- +9,7% des éloignements forcés
- +61,9% des éloignements aidés
- +66,8% des départs spontanés
- +2,6% des aides financières et administratives de l'Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII)

L'accès à la nationalité française

- 66 745 personnes ont acquis la nationalité française en 2024.
- -10,5% des signatures du Contrat d'Intégration Républicaine (CIR), avec 114 443 CIR signés.
- 44,6% des signataires du CIR ont suivi une formation linguistique, le taux le plus bas depuis 2017.

Les demandes d'asile

- -5,5% des dépôts des demandes d'asile en guichet unique, soit 157 947 demandes
- -45,3% des demandes au titre du règlement Dublin
- Les principales nationalités des demandeurs d'asile sont : ukrainiennes, afghanes, congolaises
- +23,3% des réexamens des demandes d'asile
- Le taux synthétique de protection s'établit à 49,3% (+4,6 points), traduisant une augmentation des décisions favorables de l'OFPRA (54 368 attributions d'asile en première instance)
- La Cour nationale du droit d'asile (CNDA) a accordé moins de protections, avec 16 106 annulations de refus

⁴ [Ministère de l'Intérieur](#), février 2025



Les titres de séjour

- +1,8% du nombre de premiers titres de séjour délivrés
- +13,5% des titres pour motifs humanitaires
- Les titres étudiants représentent 32% des attributions, soit 109 270 titres
- Les ressortissants du Maghreb concentrent plus d'un quart des titres délivrés, principalement pour motif familial (65%, contre 43% pour les autres nationalités)
- +2,4% du renouvellement des titres de séjour, portant le total à 880 000 renouvellements. Le motif familial domine, représentant un renouvellement sur trois pour les ressortissants du Maghreb (76,8% pour les Comoriens)
- -1,5% des titres "talents"
- -10% des admissions exceptionnelles au séjour
- +3,9% du stock de titres de séjour valides et documents provisoires
- Les trois nationalités les plus représentées sont : algériennes (600 000 résidents)
marocaines (600 000 résidents)
tunisiennes (290 000 résidents)
- La présence étrangère en France est estimée à 7,6% de la population, avec un taux particulièrement élevé en Seine-Saint-Denis (26,9%)

La délivrance de visas aux étrangers

- + 17% des demandes de visas
- +16,8% des visas délivrés
- +19,7% des visas de court séjour
- +24,6% des visas pour motif historique
- +12% des visas pour motif économique
- -2,8% des visas long séjour, autour de 290 000 visas délivrés
- -10,7% des visas "talents" de long séjour (-28,9% des visas délivrés aux salariés talent)
- +51% des Chinois bénéficiant de visas, représentant 526 505 visas délivrés



LES MISSIONS, LE FINANCEMENT ET LE CONTRÔLE PAR L'ÉTAT DES ASSOCIATIONS AGISSANT DANS LE DOMAINE DE L'IMMIGRATION ET DE L'INTÉGRATION

La politique d'asile et d'immigration est pilotée par la Direction générale des étrangers en France (DGEF) qui est responsable des crédits de la mission Immigration, asile et intégration. La DGEF s'appuie sur l'office français d'immigration et d'intégration (OFII) ainsi que sur des associations privées qui assurent l'hébergement, l'accompagnement et la formation des demandeurs d'asile.

L'augmentation des arrivants⁵

- Le nombre de titres de séjour délivrés en 2023 s'élève à 326 954 et marque une hausse de 13,7% par rapport à 2019. Le premier motif est le fait d'être étudiant (+19,5% par rapport à 2019) mais le motif économique est en large hausse depuis 2019 (+39,8%). 28% des titres de séjour délivrés proviennent d'arrivants du Maroc, de l'Algérie et de la Tunisie.
- Concernant les demandes d'asile, leur nombre a augmenté concernant les premières demandes (145 160 soit +4,9%) comme concernant les demandes d'asile enregistrées à l'OFPRA (142 649 soit +7,4%). Les Afghans représentent à eux-seuls 11,4% des premières demandes d'asile.

Un budget en hausse

- La mission Immigration, asile et intégration voit ses crédits augmentés de 23% entre 2019 et 2023 pour s'établir à 2,3 Md€
- L'Ofii bénéficie d'une augmentation de subvention de 29,1% passant de 214,5 M€ à 276,9 M€

- Les dépenses liées aux missions d'accompagnement sont en constante hausse depuis 2019 mais ne font pas émerger une meilleure efficacité. Par exemple, en ce qui concerne l'aide juridique dans les centres de rétention administrative, on dénote une dépense augmentée de 29,9% alors que le nombre total de retenus est en baisse de 20,7%.
- Entre 2019 et 2023, les associations d'aide aux migrants ont bénéficié de 4 Md€ d'argent public.

Des conditions d'accès au séjour renforcées

- La loi du 26 janvier 2024 en matière d'intégration conditionne l'obtention d'une carte de séjour pluriannuelle à la signature du contrat d'intégration républicaine, à l'obligation d'assiduité des formations ainsi qu'à l'absence de rejet des valeurs de la République.
- Le niveau de langue a aussi été renforcé avec la volonté de soumettre la délivrance de la carte au niveau A2 dès le 1er janvier 2026. L'obtention de la carte de résident et de la naturalisation demeurent conditionnées à un niveau de langue certifié augmentant de B1 à B2.

⁵ [Rapport Cour des comptes](#), février 2025



LES INSTRUMENTS INTERNATIONAUX EN MATIÈRE MIGRATOIRE - RAPPORT DU SÉNAT

Le 5 février, les rapporteurs Muriel Jourda (LR) et Olivier Bitz (UC) ont déposé leur rapport d'information au Sénat sur les 18 recommandations pour une politique migratoire plus cohérente. Une attention particulière est portée sur les accords passés avec le Royaume-Uni et l'Algérie.

Points clés du rapport⁶

- Les instruments internationaux forment un droit parallèle à l'entrée et au séjour des étrangers en France.
- L'accord franco-algérien du 27 décembre 1968 est un des déterminants majeurs des relations bilatérales entre la France et l'Algérie et ne connaît aucune justification évidente.
- Il existe 197 instruments internationaux (dont 140 bilatéraux) relatifs à la politique migratoire qui échappent donc à la compétence du législateur. Leur exécution dépend de facteurs essentiellement diplomatiques.
- Les instruments internationaux appellent à prévoir un suivi de l'exécution plus approfondi.
- 5 catégories d'accords :
 - Ceux relatifs aux visas de court séjour (58)
 - Ceux relatifs à la lutte contre l'immigration irrégulière (90% des réadmissions sont réalisées vers des États tiers couverts par un accord de réadmission) (68)
 - Les accords de gestion concertée et de codéveloppement (7)
 - Ceux relatifs aux mobilités professionnelles (32)
 - Ceux relatifs aux conditions de circulation, de séjour et d'emploi (32)

Les accords de coopération transfrontalière conclus avec le Royaume-Uni

- Ces accords mettent en place une gestion frontalière commune comme conséquence du projet de construction du tunnel sous la Manche. Traité de Cantorbéry 1986 fixant la définition d'une frontière virtuelle sous la Manche et la délocalisation des contrôles frontaliers dans l'État partenaire.
- Le traité de Sandhurst de 2018 prévoit un cadre financier fixant le principe d'une contribution britannique au financement d'un dispositif de prévention des traversées revalorisée sur la période 2023-2026 (540 millions €). Le Royaume-Uni demeure un pays attractif pour les clandestins.

⁶ [Sénat](#), février 2025



- Le Royaume-Uni doit prendre sa part juste dans le financement des dispositifs déployés dans le Calais (l'accord de Sandhurst ne couvre que la moitié des coûts réellement supportés par la France). Le stationnement de 2000 personnes en transit vers Calais est un grand vecteur de tensions et reste difficilement supportable pour les habitants. On voit donc la nécessité de conclure un accord migratoire global avec le RU pour définir les voies de migrations légales ainsi que les modalités de coopération en matière de retours et de lutte contre les réseaux de passeurs.

L'avenir de l'accord franco-algérien

- L'accord de 1968 régit complètement les conditions d'accès au séjour, de circulation et d'exercice d'une activité professionnelle des Algériens en France (caractère éminemment politique de l'accord).
- Il s'agit d'un régime spécial de circulation et d'admission au séjour pour les seuls ressortissants algériens. Les Algériens bénéficient de règles plus favorables que le droit commun dans des segments essentiels du droit au séjour. Les avantages dont bénéficie l'Algérie n'ont plus lieu d'être d'autant plus qu'ils ne s'accompagnent pas d'une coopération satisfaisante en matière de lutte contre l'immigration irrégulière.



LA RELATIONS FRANCE-ALGÉRIE

Alors que les relations franco-algériennes traversent une crise diplomatique grave, nous assistons à une guerre des chiffres dans les médias. Échanges commerciaux, aides au développement, migrations, etc. Retour sur quelques-uns d'entre eux.

Relations économiques⁷

- Recul des **échanges commerciaux** en 2024 avec 11,1 Md€ (-4,3%), ce qui représente 1,5% du commerce extérieur de la France. (Allemagne 170 Md€, États-Unis 100 Md€, Pologne 30 Md€)
- **Exportations françaises** de biens vers l'Algérie à hauteur de 4,8 Md€ sur un total de 600 Md€, soit moins de 1%. (Maroc = 7,4 Md€ de nos exportations)
- **Importations de l'Algérie** = 6,3 Md€ sur 730 Md€ (moins de 1%)
- **Importations de gaz** venant d'Algérie = 6 Md€, soit 8% du total (États-Unis 25%, Norvège 22% et Russie 15%)
- **L'Algérie exporte 10% de ses hydrocarbures** vers la France (soit 6 Md€),
Les hydrocarbures représentent 90% de la valeur totale de ses exportations.
- **Investissement français en Algérie** pour 2,8 Md€ dans 3 secteurs : services financiers, industrie manufacturière, industries extractives
- L'Algérie bénéficie de 140 M€ d'aide au développement par an.



Relations migratoires⁸

- La France abrite une diaspora algérienne de 2,6 millions de personnes au minimum, dont 846 000 immigrés stricto sensu (les plus nombreux parmi toutes les nationalités représentées).
- L'Algérie est la première nationalité d'étrangers présents régulièrement en France avec 650 000 titres de séjour valides en 2024
- L'Algérie est le 3^e pays dans la délivrance des visas avec 250 000 visas en 2024 (derrière la Chine : 562 505 et le Maroc : 283 023)
- Baisse de 9% du nombre de premiers titres de séjour accordé (29 000 sur un total de 336 710, derrière le Maroc : 37 000)

⁷ [Direction générale du Trésor](#), février 2025

⁸ [Direction générale des étrangers en France](#), février 2025

- La France a opéré un renouvellement de 125 000 titres de séjour en 2024 (augmentation de 24,3% par rapport à l'année 2023)
- Les Algériens sont les étrangers les plus interpellés par la police en France avec 33 700 interpellations en 2024 (sur 147 154)
- Sur les 134 280 OQTF prononcées par la France en 2022, 58 700 concernent des ressortissants algériens (44% du total). Le taux d'exécution des OQTF algériennes est de 7% en 2024.⁹
- On estime entre 3 et 5 millions le nombre d'algériens en France sur 3 générations. L'Espagne est le deuxième pays dans l'accueil des algériens entre 64 0000 et 300 000.

La perception des Français de l'Algérie - Sondage IFOP janvier 2025¹⁰

- 71% des Français ont une mauvaise image de l'Algérie (32% sur le Maroc et 40% sur la Tunisie)
- 58% des militants de LFI en ont une bonne opinion
- 74% des Français estiment que c'est l'Algérie qui retire le plus d'avantage de la coopération franco-algérienne
- 60% des Français estiment que les Algériens qui vivent en France ne sont plutôt pas importants pour l'économie française
- 61% souhaitent une révocation des accords de 1968
- 64% souhaitent la reconnaissance de la souveraineté marocaine sur le Sahara occidental

⁹ Chiffres rapportés par le député MoDem Bruno Fuchs

¹⁰ [Sondage IFOP Sud Radio](#), janvier 2025



LITANIE DES FAITS DIVERS

Le 1^{er} janvier, trois personnes sont blessées à l'arme blanche lors de la nuit du Nouvel An à Isola 2000 (Alpes-Maritimes). Un jeune homme de 18 ans, soupçonné d'être l'auteur des faits, s'est rendu à la gendarmerie et a été placé en garde à vue pour "tentative d'homicide".

Le 1^{er} janvier, un homme de 36 ans s'introduit dans la cour du commissariat de Roanne (Loire) et dégrade deux véhicules de police à l'aide d'un marteau. Lors de son interpellation, il se rebelle et tente de s'emparer de l'arme de policiers. Deux agents sont blessés. Le suspect est placé en détention provisoire.

Le 1^{er} janvier, un policier de la Brigade spécialisée de terrain (BST) de Vénissieux est blessé lors d'une intervention pour mettre fin à un rodéo sauvage. Le pilote d'un motocross, un multirécidiviste de 19 ans, le percute violemment avant d'être interpellé. Il est condamné à dix-huit mois de prison, dont huit avec sursis probatoire.

Le 3 janvier, un influenceur de 25 ans, Youcef Aziria, alias Zazou Youcef, est interpellé à Brest (Finistère) pour apologie publique et provocation directe à commettre des actes de terrorisme. Il est soupçonné d'avoir publié des vidéos dans lesquelles il incite à commettre des attentats en France.

Le 3 janvier, deux hommes sont mis en examen après la saisie de plus de deux tonnes de cocaïne au port du Havre (Seine-Maritime). Les investigations se poursuivent pour identifier d'éventuels complices.

Le 3 janvier, deux influenceurs d'origine algérienne sont interpellés pour des vidéos publiées sur TikTok, où ils tiennent des appels à la haine, des menaces de mort et des

propos faisant l'apologie du terrorisme. L'un est arrêté à Échirolles (Isère) et l'autre à Brest.

Le 3 janvier, un chauffard percute un policier sur la promenade des Anglais à Nice (Alpes-Maritimes) lors d'un contrôle routier. Positif à l'alcool et aux stupéfiants, l'homme circulait sans permis et était sous bracelet électronique. Il est arrêté après avoir refusé d'obtempérer.

Le 4 janvier, un homme de 36 ans à moto, contrôlé positif à l'alcool et aux stupéfiants, est interpellé à Saucats (Gironde) après avoir percute un gendarme en tentant de fuir un contrôle routier. Le parquet a ouvert une enquête pour violence volontaire avec arme sur une personne dépositaire de l'autorité publique.

Le 4 janvier, trois personnes sont blessées par balle dans l'agglomération de Grenoble (Isère). Parmi les victimes, une adolescente de 16 ans, touchée par une balle perdue, et un jeune homme de 20 ans connu des services de justice. Une enquête est ouverte pour tentative de meurtre, confiée à la Division de la criminalité organisée et spécialisée (DCOS).

Le 4 janvier, trois personnes sont blessées par balles dans le quartier Chêne-des-Anglais à Nantes (Loire-Atlantique). Des faits qui seraient en lien avec le trafic de drogue. Un second incident se produit peu après à l'arrêt de tram Bourgeonnières, où un tir en l'air a été signalé.

Dans la nuit du 4 au 5 janvier, une trentaine de tirs de fusil d'assaut ont résonné dans le quartier de l'Almont à Melun (Seine-et-Marne). Les coups de feu ont provoqué des dégâts dans trois appartements, sans faire de blessé.



Le 5 janvier, un influenceur connu sous le pseudonyme "Doualemn" est interpellé à Montpellier (Hérault) après la publication d'une vidéo sur TikTok appelant au meurtre de manifestants opposés au régime algérien. Cette arrestation fait suite à un signalement à la justice du maire de la ville pour incitation à la haine.

Le 5 janvier, un homme sous l'empire de stupéfiant, au volant d'une voiture volée, refuse d'obtempérer à un contrôle de police dans le 18^e arrondissement de Paris puis s'est lancé dans une course-poursuite avant d'être intercepté à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis).

Dans la nuit du 5 au 6 janvier, un chauffard de 27 ans est interpellé à Grenoble (Isère) après une course-poursuite au cours de laquelle il percute deux véhicules de police et traîne un fonctionnaire sur plusieurs mètres. Trois policiers sont blessés, et une enquête pour tentative d'homicide sur personne dépositaire de l'autorité publique est ouverte.

Le 5 janvier, un homme est roué de coups par une dizaine de personnes et vraisemblablement torturé dans le quartier Pissevin à Nîmes (Gard). Percuté par une voiture volée, il est retrouvé grièvement blessé, tandis que ses agresseurs sont en fuite. Une arme de poing est découverte sur place.

Le 5 janvier, une joggeuse de 58 ans est victime d'une tentative de viol sur les bords de l'Erdre, à Nantes (Loire-Atlantique). L'intervention de témoins a permis l'interpellation de l'agresseur âgé de 18 ans, placé en garde à vue et présenté à un juge d'instruction. Une information judiciaire pour tentative de viol sous l'empire de stupéfiants est ouverte.

Le 6 janvier, un homme de 27 ans est tué à coups de couteau dans le quartier Croix-du-Sud à Reims (Marne). Le suspect, âgé de 19 ans, est interpellé et avoue les faits,

évoquant un différend sur fond de trafic de drogue. Il est déféré devant un juge d'instruction.

Le 7 janvier, Rédoine Faïd, célèbre braqueur multirécidiviste, est placé en garde à vue dans le cadre d'une enquête sur plusieurs projets d'évasion, notamment en 2023, alors qu'il était détenu à Fleury-Mérogis..

Le 7 janvier, un technicien chargé d'installer une caméra de vidéosurveillance dans le quartier des 3000 à Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis) est visé par un cocktail Molotov alors qu'il se trouvait à 10 mètres de hauteur. L'intervention rapide des policiers municipaux a permis de maîtriser l'incendie et de sauver la victime.

Le 7 janvier, deux bus de la ligne 70 de la RATP ont été la cible de tirs dans le 16^e arrondissement de Paris. Bien que les véhicules aient subi des dégâts, aucun blessé n'est à déplorer.

Le 7 janvier, des policiers essuient un coup de feu lors d'une intervention près d'un point de deal dans le quartier de l'Almont, à Melun (Seine-et-Marne). Un adolescent de 17 ans est interpellé peu après avec une arme de poing approvisionnée, tandis qu'un fusil est trouvé sur place. Une trentaine de coups de feu avaient été tirés au même endroit trois jours plus tôt.

Le 7 janvier, quatre hommes âgés de 20 à 28 ans sont mis en examen à Laon (Aisne) pour l'enlèvement et le passage à tabac mortel d'un homme à Villers-Cotterêts, dans un possible contexte de dette liée aux stupéfiants.

Dans la nuit du 7 à 8 janvier, la maison d'un couple de policiers est visée par des tirs de mortiers d'artifice à Nanteuil-le-Haudouin (Oise). L'auteur présumé, un homme de 32 ans, est interpellé le lendemain, tout comme un adolescent de 15 ans, soupçonné d'être le commanditaire de cette attaque.



Le 8 janvier, une femme de 34 ans est tuée à son domicile à Brétigny-sur-Orge (Essonne). Son conjoint de 32 ans, armé de deux couteaux, est interpellé.

Le 8 janvier, une femme de 39 ans et son bébé de huit mois sont percutés par une voiture à Avion (Pas-de-Calais). Le nourrisson, grièvement blessé, est entre la vie et la mort. Le conducteur a pris la fuite.

Le 8 janvier, quatorze personnes sont interpellées en Seine-Saint-Denis dans le cadre d'une enquête sur des escroqueries financières complexes, pour un préjudice estimé à 1,2 million d'euros.

Le 9 janvier, une femme de 41 ans est tuée par son compagnon à Cenon (Gironde). Le suspect, âgé de 43 ans, a alerté la police avant d'être placé en garde à vue.

Le 9 janvier, des policiers en patrouille sont agressés par un homme armé d'un couteau à la station de métro Simplon dans le 18^e arrondissement de Paris. Le suspect a été interpellé.

Le 9 janvier, les gendarmes interviennent à Montbrison (Loire) pour neutraliser un suspect retranché chez lui, après qu'il a agressé un homme avec un engin incendiaire et aspergé deux militaires d'un liquide corrosif.

Le 10 janvier, un adolescent de 14 ans est mortellement poignardé à Évreux (Eure). Un suspect de 16 ans s'est rendu à la police.

Dans la nuit du 10 au 11 janvier, une femme de 31 ans est violée dans le parc de la Villette, à Paris (19^e), alors qu'elle rentrait chez elle après une soirée.

Le 12 janvier, deux policiers sont blessés, dont l'un grièvement, lors d'une intervention à Valence (Drôme) pour interpellier les auteurs présumés d'un home-jacking survenu plus tôt à Guilhaud-Granges. Les deux

suspects, à bord d'une voiture qu'ils venaient de voler, percutent délibérément les deux agents avant d'être interpellés au terme d'une course-poursuite.

Dans la nuit du 12 au 13 janvier, un go-fast est intercepté sur l'autoroute A64, entre l'Espagne et l'agglomération paloise (Pyrénées-Atlantiques). L'opération a permis l'interpellation de trois hommes et la saisie de 124 kilos de cannabis. Deux policiers sont blessés durant cette intervention.

Le 13 janvier, trois hommes sont interpellés après une course-poursuite à Villeneuve-le-Roi (Val-de-Marne). Un policier est blessé et un fusil à pompe approvisionné est saisi dans leur véhicule.

Dans la nuit du 12 au 13 janvier, un go-fast transportant près de 300 kilos de cannabis est intercepté sur l'autoroute A7 par les agents de l'OFAST. Quatre suspects sont interpellés et placés en garde à vue.

Le 14 janvier, deux hommes pénètrent dans une école primaire du 8^e arrondissement de Marseille et commettent plusieurs vols. L'un d'eux menace un agent de sécurité avec un couteau avant de prendre la fuite. Les forces de l'ordre ont interpellé un suspect peu après les faits.

Le 14 janvier, dix personnes, dont un ressortissant espagnol, sont interpellées à Marseille par les enquêteurs de l'Office antistupéfiants (OFAST), tandis que d'autres sont extraites de leur cellule de prison. Ces suspects sont soupçonnés d'appartenir à un important réseau de narcotrafiants opérant dans les quartiers Nord. 60 kilos de cannabis et 308 000 euros en espèces sont saisis par les policiers.

Le 15 janvier, trois hommes sont blessés par balles, dont un grièvement, dans le quartier du Mas-Roman à Nîmes (Gard).



Le 15 janvier, un homme soupçonné d'avoir agressé sexuellement et tenté de violer un garçon de 7 ans dans les toilettes d'un hypermarché à Fayet, près de Saint-Quentin (Aisne), a été mis en examen et écroué.

Le 15 janvier, les policiers saisissent près de 30 kilos de cannabis, 60 000 euros en liquide, ainsi que deux armes de poing lors d'une opération menée mercredi dans le 12^e arrondissement de Marseille. Deux suspects âgés de 20 et 23 ans sont interpellés.

Le 16 janvier, les douanes saisissent 112 kilos de cocaïne lors d'un contrôle sur l'autoroute A1, près d'Arras (Pas-de-Calais). Cette drogue est découverte dans un poids lourd conduit par un ressortissant néerlandais.

Dans la nuit du 16 au 17 janvier, un automobiliste de 26 ans percute une voiture de police à Rennes (Ille-et-Vilaine) avant de prendre la fuite. En état d'ébriété et sous l'empire de stupéfiants, il est interpellé peu après.

Le 17 janvier, un dealer de 31 ans et un adolescent de 17 ans, tous deux de nationalité albanaise, sont interpellés à Saint-Étienne (Loire) pour trafic d'héroïne. L'homme est condamné à une peine de prison ferme et à une interdiction de territoire, tandis que le mineur est confié à l'aide sociale à l'enfance..

Le 17 janvier, un policier ouvre le feu à La Chapelle-Saint-Mesmin, près d'Orléans (Loiret), lors d'un refus d'obtempérer. Le chauffard et son passager, interpellés après une course-poursuite, ont été placés en garde à vue.

Le 17 janvier, une jeune femme de 21 ans est rouée de coups par un groupe de cinq hommes qui lui dérobent son téléphone avant de prendre la fuite près du métro Château de Vincennes.

Le 17 janvier, un lycéen de 18 ans est violemment agressé à proximité de son établissement à Athis-Mons (Essonne). Blessé par arme blanche et victime du vol de son téléphone, il est conduit à l'hôpital. Deux adolescents de 16 ans sont interpellés.

Le 18 janvier, un homme armé d'un fusil s'est retranché dans les caves de son immeuble à Paris (19^e), alors que les policiers avaient été appelés pour des violences conjugales. Lors de l'intervention, il a ouvert le feu sur les policiers, qui ont riposté et l'ont neutralisé par balles.

Dans la nuit du 18 au 19 janvier, a lieu une nuit de violences urbaines dans le quartier des Saugeraies à Mâcon (Saône-et-Loire). Bâtiments publics dégradés, véhicules incendiés et heurts liés au narcotrafic ont marqué cette nuit de tension.

Dans la nuit du 18 au 19 janvier, un conducteur refuse d'obtempérer lors d'un contrôle routier à Dorlisheim, près de Molsheim (Bas-Rhin). En prenant la fuite, il percute un véhicule de gendarmerie sans faire de blessé.

Le 20 janvier, deux braquages similaires sont commis en moins d'une semaine à Marseille, dans les 7^e et 9^e arrondissements. Les victimes, deux gérants de bar-tabac, ont été attaquées par des hommes à scooter munis d'une arme de poing, alors qu'elles transportaient leurs recettes commerciales au volant de leur voiture.

Le 20 janvier, un homme de 64 ans soupçonné d'avoir violé deux enfants de 7 et 9 ans après les avoir attirés dans son appartement, à Vesoul (Haute-Saône), est mis en examen avant d'être placé en détention provisoire.

Le 20 janvier, cinq surveillants pénitentiaires de la maison d'arrêt d'Osny (Val-d'Oise) sont placés en garde à vue pour corruption. Ils sont soupçonnés d'avoir introduit des objets illicites dans l'établissement, notamment des téléphones portables et du matériel à chicha.

Le 20 janvier, une lycéenne de 18 ans est poignardée à plusieurs reprises à Privas (Ardèche), près du lycée Vincent-d'Indy. L'auteure présumée, âgée de 17 ans, est placée sous contrôle judiciaire. Elle évoque un différend lié à une affaire de harcèlement.

Dans la nuit du 20 au 21 janvier, un automobiliste de 39 ans est interpellé dans le 14^e arrondissement de Marseille après une course-poursuite. Il transportait plus de 32 000 euros en espèces, dont l'origine reste à déterminer.

Le 21 janvier, un adolescent de 15 ans est interpellé. Il est soupçonné d'avoir agressé cinq femmes en l'espace de quelques mois, à Toulouse (Haute-Garonne). Le mineur est passé aux aveux durant sa garde à vue.

Le 21 janvier, un automobiliste de 23 ans, conduisant sans permis et sous l'empire de stupéfiants, est interpellé après une course-poursuite d'une quinzaine de kilomètres avec les gendarmes entre Sévignacq-Meyracq et Gan (Pyrénées-Atlantiques).

Le 21 janvier, une fonctionnaire de la préfecture de Meurthe-et-Moselle et plusieurs personnes sont interpellées dans le cadre d'une enquête sur un trafic de faux documents liés à des régularisations administratives d'étrangers. Une information judiciaire a été ouverte pour corruption et aide au séjour irrégulier en bande organisée.

Dans la nuit du 21 au 22 janvier, une automobiliste de 24 ans blesse deux policiers lors d'une course-poursuite entre Nancy et Vandœuvre-lès-Nancy (Meurthe-et-Moselle).

Les fonctionnaires ouvrent le feu. La suspecte est finalement interpellée.

Le 22 janvier, Rafik Meziane, influenceur connu sous le pseudonyme de DJ Rafik, est interpellé à Paris. Selon le ministre de l'Intérieur Bruno Retailleau, il *"appelaient à commettre des actes violents sur le territoire français sur TikTok"*.

Le 22 janvier, David Balland, cofondateur de Ledger, une société spécialisée dans la sécurisation de cryptoactifs, a été libéré après avoir été enlevé et qu'une demande de rançon ait été formulée. L'opération a mobilisé 230 gendarmes et agents du GIGN. 10 personnes ont été interpellées.

Le 23 janvier, un policier municipal de Caen (Calvados) est grièvement blessé lors d'un contrôle routier après avoir été percuté volontairement par un conducteur de trottinette. 10 jours d'incapacité totale de travail (ITT) lui ont été attribués. Jugé en comparution immédiate, le prévenu a été condamné à trois ans de prison, dont deux ferme.

Le 23 janvier, un chauffeur de bus de la RTM est violemment agressé à Marseille, après avoir demandé à un usager de ne pas fumer dans le bus. L'agresseur, armé d'un bâton, a pris la fuite, tandis que la victime, grièvement blessée, a été hospitalisée.

Le 24 janvier, un employé d'une société de maintenance de distributeurs automatiques de billets est enlevé à Pontault-Combault (Seine-et-Marne) et contraint, sous la menace d'une ceinture présentée comme explosive, d'ouvrir plusieurs distributeurs automatiques de billets (DAB). Les malfaiteurs dérobent plus de 540 000 euros en espèces, avant de libérer leur victime.



Le 24 janvier, un entrepreneur dans le secteur de la cryptomonnaie est enlevé et séquestré à Sainte-Savine, près de Troyes (Aube) à la suite d'un rendez-vous professionnel qui s'est révélé être un guet-apens. Les policiers ont libéré la victime le soir-même et interpellé quatre suspects.

Le 25 janvier, poignardé lors du vol de son téléphone qu'il refusait de remettre à ses agresseurs dans le 14^e arrondissement de Paris, un adolescent de 14 ans succombe à ses blessures à l'hôpital. Deux suspects de 16 et 17 ans, déjà connus de la justice, ont été placés en garde à vue.

Le 25 janvier, un homme armé d'un couteau attaque un client dans un supermarché à Apt (Vaucluse) en hurlant "Allah Akbar", avant d'être maîtrisé par un agent de sécurité. Deux personnes sont blessées. Le parquet national antiterroriste (PNAT) s'est saisi de l'affaire.

Le 25 janvier, un forcené de 83 ans, souffrant d'une maladie et armé d'un fusil de chasse ouvre le feu sur les policiers de la BAC à Écrouves, près de Toul (Meurthe-et-Moselle). Grièvement blessé lors de la riposte, il a été transporté à l'hôpital.

Dans la nuit du 25 au 26 janvier, des coups de feu sont tirés dans le quartier de l'Almont à Melun (Seine-et-Marne). Trois appartements sont touchés par les projectiles, sans faire de blessé. Ces faits s'inscrivent dans une série d'épisodes violents survenus ces dernières semaines, liés au trafic de stupéfiants.

Le 26 janvier, un automobiliste de 22 ans sans permis et son passager sont interpellés après une course-poursuite de 80 kilomètres avec la police, entre Guéret (Creuse) et Limoges (Haute-Vienne). Deux policiers à moto sont blessés au cours de l'intervention.

Le 26 janvier, un homme est poignardé à la nuque dans le métro, dans le 7^e arrondissement de Lyon, à la suite d'une

simple bousculade. Les faits, filmés par une caméra de vidéoprotection, ont conduit à l'interpellation d'un suspect de 32 ans, déjà connu des services de police à Vénissieux (Rhône).

Le 26 janvier, les policiers de la brigade anticriminalité (BAC) de Colmar (Haut-Rhin) interpellent un homme de 27 ans en possession de plus de 700 grammes de cocaïne dissimulés sous la selle de son scooter. Son complice a pris la fuite. La drogue, destinée à la revente, est estimée à près de 50 000 euros.

Le 27 janvier, la boutique SFR du centre commercial Carrefour à Massy (Essonne) est braquée par deux individus armés. Les malfaiteurs, encagoulés et gantés, ont dérobé 56 iPhones avant de prendre la fuite.

Le 28 janvier, une jeune femme de 19 ans, victime d'un viol à Dijon (Côte-d'Or), est secourue par un commerçant dans sa fuite, qui a donné l'alerte. Les suspects, deux hommes de 18 ans, sont interpellés et mis en examen. L'un a été écroué.

Le 28 janvier, une vaste opération antistupéfiants est menée dans le quartier de l'Almont à Melun (Seine-et-Marne). Près de 200 policiers, dont ceux du RAID et de la BRI, ont procédé à quatorze interpellations ainsi qu'à d'importantes saisies de drogue et d'armes. 150 000 euros en liquide ont également été saisis. Cette opération fait suite à une série de coups de feu les dernières semaines, sur fond de trafic de stupéfiants. Plusieurs appartements ont été touchés par ces tirs.

Le 29 janvier, deux hommes braquent une boutique Bouygues à Soisy-sous-Montmorency (Val-d'Oise), s'emparant de plusieurs dizaines de téléphones avant de prendre la fuite. Ils sont interpellés peu après à Argenteuil.



Le 29 janvier, un gendarme est percuté et grièvement blessé par un chauffard refusant d'obtempérer, sur l'autoroute A404, près d'Oyonnax (Ain). Le suspect, qui circulait à contresens, a pris la fuite.

Le 29 janvier, deux adolescents de 15 ans sont interpellés après avoir tenté de braquer une bijouterie du 5^e arrondissement de Paris. Ils étaient armés d'un couteau et d'une arme de poing factice, mais se sont retrouvés coincés dans le sas de sécurité de la boutique.

Le 29 janvier, un collégien de 15 ans est violemment agressé à coups de marteau à Reims (Marne), après une altercation sur Snapchat. Trois mineurs de 14 ans, dont l'un qui a filmé la scène, sont interpellés et déférés. La victime s'est vu attribuer 10 jours d'incapacité totale de travail (ITT).

Le 30 janvier, un policier est grièvement blessé à Elbeuf (Seine-Maritime) après avoir été percuté par un homme à motocross qui refusait d'obtempérer. Le suspect a pris la fuite à pied mais a été rapidement identifié. Une enquête pour tentative de meurtre a été ouverte.

Dans la nuit du 30 au 31 janvier, un adolescent de 14 ans est violemment agressé dans un guet-apens à Harfleur, près du Havre (Seine-Maritime), après avoir été attiré dans un lieu isolé via le réseau social Snapchat. Roué de coups, il a également subi des humiliations, une partie de la scène ayant été filmée et diffusée en ligne. Une enquête a été ouverte notamment pour violences aggravées et tentative de viol aggravée.

Le 31 janvier, deux personnes, un homme de 24 ans et un adolescent de 15 ans, sont grièvement blessés par balle à Évry (Essonne). L'agression s'est produite en pleine rue, et le tireur a pris la fuite.

Le 1^{er} février, un jeune homme de 19 ans est poignardé dans une station de métro à Lille

(Nord) à la suite d'une bousculade. Un suspect de 24 ans est interpellé et placé en garde à vue.

Le 1^{er} février, un automobiliste au volant d'une Porsche volée refuse d'obtempérer à un contrôle de police sur l'A86. Il se lance dans une course-poursuite avec les forces de l'ordre. Après avoir percuté plusieurs véhicules, il est interpellé à Cachan (Val-de-Marne) et placé en garde à vue.

Le 1^{er} février, un homme de 26 ans s'est violemment opposé à son interpellation à Chaumont (Haute-Marne). Il a frappé deux policiers, les blessant au visage. Connu des services de police, cet Afghan en situation régulière a été placé en garde à vue, puis en détention provisoire.

Dans la nuit du 1^{er} au 2 février, quatre suspects, dont trois mineurs, sont interpellés à Nice (Alpes-Maritimes). Un fusil d'assaut Kalachnikov, des munitions et des stupéfiants sont saisis. Ces interpellations interviennent au lendemain d'un homicide au même endroit : un homme a été retrouvé mort, tué par balles, et un suspect a été interpellé en possession d'un fusil à pompe.

Le 2 février, un homme est tué par balle dans la cité de La Cayolle, dans le 9^e arrondissement de Marseille. La piste d'un règlement de comptes sur fond de trafic de stupéfiants est privilégiée.

Le 2 février, un automobiliste refuse d'obtempérer lors d'un contrôle routier à Plaisir (Yvelines), avant de prendre la fuite à deux reprises. Après une course-poursuite en pleine ville, un policier hors service intervient pour l'interpeller.

Le 3 février, un important réseau de trafic de stupéfiants est démantelé à Nancy (Meurthe-et-Moselle) après une enquête de deux ans. Lors d'une vaste opération, 14 personnes sont interpellées et près de 57 kg



d'héroïne, 33 kg de produit de coupe, des armes et près de 100 000 euros sont saisis. Deux laboratoires de conditionnement sont découverts à Nancy et Moivrons (Meurthe-et-Moselle).

Le 4 février, un réseau international de trafic de stupéfiants entre l'Espagne et la France est démantelé grâce à une vaste opération menée par la section de recherches de Rennes et la JIRS. Quinze personnes sont interpellées et 151 kg de drogues (environ 2,5 millions d'euros) et près de 250 000 euros en numéraire sont saisis. Neuf suspects sont placés en détention.

Le 4 février, un homme armé d'un morceau de verre agresse trois policiers en pleine rue (deux sont blessés), près de la préfecture de Police de Paris. L'agresseur a crié "Allah Akbar" au moment des faits. Il est maîtrisé et interpellé.

Le 4 février, un lycéen de 17 ans est poignardé et grièvement blessé dans son établissement scolaire à Bagneux (Hauts-de-Seine). Deux suspects sont interpellés et placés en garde à vue.

Le 4 février, André Cermolacce, surnommé "Gros Dédé" (figure du grand banditisme), est abattu en pleine rue à Marseille (14^e) par balles. Son assaillant, encagoulé, a pris la fuite à trottinette.

Le 5 février, un adolescent de 15 ans est violemment agressé par plusieurs individus devant son collège à Bobigny (Seine-Saint-Denis). Deux suspects sont placés en garde à vue.

Le 5 février, un adolescent de 17 ans souffrant d'un handicap est violemment agressé en pleine rue à Lille (Nord) par plusieurs jeunes hommes qui lui volent son téléphone. Trois suspects, dont deux mineurs, sont rapidement interpellés par les policiers et placés en garde à vue.

Dans la nuit du 5 au 6 février, les gendarmes ouvrent le feu lors d'un refus d'obtempérer, à Échirolles, près de Grenoble (Isère). Un jeune homme de 19 ans blessé par balle est retrouvé un peu plus tard par les policiers de la BAC.

Le 7 février, les enquêteurs de l'Office anti-stupéfiant (OFAST) de Toulouse saisissent 380 kg de cocaïne aux abords de Narbonne (Aude), après avoir intercepté un véhicule repéré à la frontière espagnole.

Le 7 février, lors d'un contrôle à la gare routière de Toulouse (Haute-Garonne), les policiers de la brigade anticriminalité (BAC) mettent la main sur plus de deux millions d'euros en numéraire dans les valises d'un couple en partance pour Barcelone (Espagne). Derrière cette saisie, une enquête révèle un vaste réseau de blanchiment d'argent orchestré depuis l'Espagne pour le compte de narcotrafiquants colombiens.

Dans la nuit du 7 au 8 février, un policier du RAID est blessé par des tirs sur une aire d'autoroute à Selongey (Côte-d'Or) lors d'une filature d'un puissant réseau de trafiquants d'êtres humains. Un suspect est mortellement neutralisé. Trois hommes de nationalité irakienne sont interpellés, un quatrième est en fuite.

Le 8 février, un homme de 40 ans est interpellé à Marseille (8^e) après avoir braqué un fusil de chasse chargé sur des policiers. Il est soupçonné d'avoir tiré plus tôt sur la porte de sa voisine, avec qui il avait un différend.

Le 9 février, un automobiliste refuse d'obtempérer aux policiers sur le périphérique parisien. Dans sa fuite, il percute une dizaine de véhicules et tente de foncer sur des policiers avant d'être interpellé.



Dans la nuit du 8 au 9 février, un automobiliste ivre percute un véhicule de police à l'arrêt à un feu rouge, au Puy-en-Velay (Haute-Loire). Deux policiers et le chauffard sont blessés.

Dans la nuit du 11 au 12 février, un go-fast est intercepté dans les Yvelines par les agents de l'OFAST et les policiers de la BRI Versailles et la BRI Financière. Près de 560 kg de cannabis sont saisis.

Le 11 février, la police nationale du Rhône démantèle un trafic de stupéfiants. Deux hommes, âgés de 19 et 21 ans, sont interpellés à Vénissieux. Lors des perquisitions, les forces de l'ordre saisissent 27 kg de drogue, 128 000 euros en liquide et plusieurs armes à feu.

12 février 2025, à Grenoble, vers 20h15, dans un bar associatif nommé L'Aksehir, situé dans le quartier sensible du Village Olympique. Un individu cagoulé, armé d'un fusil d'assaut (possiblement une kalachnikov), lance une grenade à fragmentation à l'intérieur de l'établissement avant de prendre la fuite. L'explosion fait 15 blessés, dont 6 en urgence absolue. Les autorités privilégient un lien avec la criminalité organisée. L'auteur, un mineur, a été interpellé.

Le 12 février, les policiers du SDPJ 93 et de la BRI-PP saisissent près de 700 kilos de résine de cannabis dans un entrepôt de l'Essonne. Deux suspects sont interpellés et placés en garde à vue. La drogue représente une valeur marchande estimée à 5,6 millions d'euros.

Le 12 février, les agents de l'Office antistupéfiants (OFAST) saisissent plus de 240 kilos de cocaïne à l'aéroport de Paris-Charles de Gaulle. Cinq suspects sont interpellés et placés en garde à vue. La valeur marchande de la drogue est estimée entre 30 et 40 millions d'euros.

Le 13 février, une mère et son fils sont poignardés et grièvement blessés à Lucé, près

de Chartres (Eure-et-Loir). L'auteur présumé, un homme de 38 ans, est interpellé peu après à son domicile, ses vêtements couverts de sang. Placé en garde à vue pour tentatives d'assassinat, il est finalement hospitalisé sous contrainte après l'évaluation de son état psychiatrique.

Le 13 février, un go-fast transportant 200 kg de résine de cannabis est intercepté sur l'A7, entre le péage de Reventin-Vaugris (Isère) et Givors (Rhône). Les forces de l'ordre interpellent quatre suspects, dont un septuagénaire chargé de convoier la drogue.

Le 14 février, un adolescent de 14 ans meurt dans un accident de la route à Lagardelle-sur-Lèze (Haute-Garonne). Son deux-roues a été percuté par un automobiliste sous l'emprise de l'alcool. Le conducteur, déjà condamné pour conduite en état d'ivresse en 2022, a été mis en examen pour homicide involontaire aggravé avant d'être écroué.

Le 15 février, une jeune femme de 19 ans est abattue alors qu'elle circulait seule en voiture à Ponte-Leccia (Haute-Corse). Le parquet de Bastia estime qu'elle n'était "*pas celle recherchée par les tireurs*" et évoque un contexte lié à la criminalité organisée. Une enquête pour homicide volontaire en bande organisée est ouverte.

Le 15 février, un jeune homme de 18 ans refuse d'obtempérer à un contrôle de police dans le 5^e arrondissement de Marseille. Lors de sa fuite en voiture, il roule à contresens et percute une automobiliste.

Le 16 février, un homme de 30 ans est violemment agressé au sein des locaux de l'Association culturelle des travailleurs immigrés de Turquie, dans le 10^e arrondissement parisien. Six suspects présentés comme liés à l'ultradroite sont interpellés et placés en garde à vue.



Le 16 février, deux policiers sont blessés, dont un grièvement, après avoir été percutés par un scooter dont le conducteur refusait d'obtempérer à Vaulx-en-Velin (Rhône).

Le 17 février, un policier hors service intervient sur le quai du métro de Chevilly-Larue (Val-de-Marne) pour maîtriser un homme armé d'un couteau et qui tente d'agresser des usagers.

Le 17 février, une femme est poignardée en pleine rue à Bagnolet (Seine-Saint-Denis). Grièvement blessée, elle est transportée en urgence absolue à l'hôpital avec un pronostic vital engagé. L'agresseur présumé, qui aurait des antécédents psychiatriques, est interpellé peu après par les policiers.

Le 18 février, un homme de 41 ans est tué par balles dans le parking de sa résidence, à Nanterre (Hauts-de-Seine). Les policiers du RAID se rendent sur place et le tireur présumé est interpellé.

Le 18 février, le conducteur d'un scooter est interpellé dans le 8^e arrondissement de Lyon après avoir refusé d'obtempérer aux injonctions des forces de l'ordre. Lors de l'intervention, un motard de la police municipale est projeté au sol et blessé au dos.

Dans la nuit du 18 au 19 février, un incendie criminel détruit une partie de la bibliothèque Chantal-Mauduit, à Grenoble (Isère). Une voiture en feu est projetée contre le bâtiment, inauguré en décembre 2024. Les pompiers luttent toute la nuit contre les flammes. Cet acte s'est produit quelques heures après des interpellations et des violences envers les forces de l'ordre.

Dans la nuit du 19 au 20 février, des échanges de tirs ont eu lieu entre des gendarmes et des suspects à Bourg-lès-Valence (Drôme). Un militaire est légèrement blessé. Trois suspects sont

interpellés, tandis qu'un quatrième, blessé, est recherché.

Le 20 février, deux fusillades éclatent dans le quartier de Lapanouse à Albi (Tarn), sans faire de blessé. Dix suspects âgés de 16 à 29 ans sont interpellés et placés en garde à vue. Une enquête pour tentative d'homicide en bande organisée est ouverte.

Le 20 février, un adolescent de 17 ans décède après une collision entre sa moto-cross et une voiture, dans le quartier de Basseau à Angoulême (Charente). Le conducteur du véhicule a tenté d'incendier sa voiture avant de prendre la fuite à pied et d'être interpellé. La victime était connue pour se livrer à du rodéo urbain.

Le 21 février, une jeune femme de 26 ans, souffrant d'un lourd handicap, est violemment agressée et violée après être sortie du RER à la gare de Cergy-Préfecture (Val-d'Oise). Son agresseur présumé, un homme de 22 ans déjà connu des services de police, est rapidement identifié et placé en détention provisoire.

Le 22 février, une attaque au couteau au cris d'Allah Akbar à Mulhouse (Haut-Rhin) se produit. Un homme de 69 ans décède, deux agents du stationnement et trois policiers municipaux sont blessés. L'agresseur, un Algérien sous OQTF, refusé 14 fois par l'Algérie, est interpellé. Il était déjà connu des services de police, de la justice, et des services de renseignements. Le parquet national antiterroriste (PNAT) s'est saisi de l'enquête.

Le 23 février, un chef de la police municipale de Paris découvre plusieurs impacts de balle sur son domicile à Alfortville (Val-de-Marne). Une enquête est ouverte pour violences volontaires avec arme et dégradations.

Le 23 février, un chauffard refuse d'obtempérer à une patrouille de la BAC sur l'autoroute A4, dans le Val-de-Marne. Le



suspect et son passager sont interpellés à la suite d'une course-poursuite. Ils transportaient de la cocaïne et une arme de poing.

Le 23 février, deux jeunes hommes de 24 et 26 ans sont interpellés à Valence (Drôme) après une course-poursuite avec les policiers. Ils sont soupçonnés d'avoir braqué plusieurs passants avec une arme à feu. Quatre policiers sont blessés lors de l'intervention.

Le 24 février, trois engins explosifs artisanaux sont lancés dans le jardin du Consulat général de Russie à Marseille, sans faire de blessé. Deux explosent, entraînant l'intervention de démineurs. Moscou dénonce une "attaque terroriste", tandis que Paris condamne cette atteinte à une mission diplomatique. Les auteurs, deux physiciens du CNRS, ont été arrêtés.

Le 25 février, un employé de discothèque de 25 ans est retrouvé mort, étranglé, à son domicile de Saint-Étienne (Loire). Dans le cadre de l'enquête, Interpol émet une notice rouge pour retrouver Sid Ahmed Berrayah, un Algérien de 18 ans.

Le 26 février, les policiers ouvrent le feu pour neutraliser un agresseur armé de couteaux à Dugny (Seine-Saint-Denis). Les forces de l'ordre avaient d'abord tenté de la maîtriser à l'aide de leur pistolet à impulsion électrique (PIE), en vain. Le suspect est décédé.

Le 26 février, un adolescent de 17 ans est mortellement poignardé à Tours (Indre-et-Loire). L'enquête a été confiée à la division de la criminalité organisée et spécialisée (DCOS). Un suspect a été interpellé.

Dans la nuit du 25 au 26 février, un distributeur automatique de billets d'une agence LCL est arraché à l'explosif à

Vaires-sur-Marne (Seine-et-Marne). Les malfaiteurs ont pris la fuite avec l'appareil.

Le 27 février, Antonio Ferrara (figure du grand banditisme) et sept autres suspects, dont l'un de ses frères, sont interpellés. Ils sont soupçonnés d'avoir préparé une attaque contre un centre-fort en Allemagne. L'un des suspects a été blessé par balle lors de l'opération menée par la police belge et la BRI française.

Le 1er mars, un homme de 27 ans opère une prise d'otage dans une agence bancaire à Toulouse. Le suspect affirme être en possession d'une bombe et exige 3000 euros avant de se rendre aux forces de l'ordre.

Le 1er mars, deux hommes de 20 et 23 ans sont blessés par balle à Sevran (Seine-Saint-Denis).

Le 1er mars, un homme armé de couteaux est neutralisé par balle par la brigade anticriminalité (BAC) dans la nuit de vendredi à samedi, à Saint-Martin-Boulogne (Pas-de-Calais).

Le 1er mars, un homme tombe du 14^e étage en tentant de fuir la police lors d'une perquisition à Sevran (Seine-Saint-Denis). Grièvement blessé, il est transporté à l'hôpital.

Le 2 mars, un adolescent de 16 ans est poignardé à plusieurs reprises samedi après-midi à Strasbourg (Bas-Rhin). Grièvement blessé, il est transporté en urgence absolue au CHU de Hautepierre.

Le 2 mars, une femme de 50 ans est séquestrée et violée à son domicile de Caen (Calvados). Son ex-conjoint est interpellé après avoir pris la fuite. Déjà condamné en 2006 à 20 ans de réclusion criminelle pour le



meurtre de son épouse en 2003 à Besançon (Doubs), il est mis en examen pour viol et violences aggravées et écroué.

Le 3 mars, un homme de 28 ans est mortellement poignardé à Mont-Saint-Martin (Meurthe-et-Moselle). Les deux suspects sont en fuite.

Le 3 mars, un homme est tué à l'arme blanche, tandis qu'un second est grièvement blessé à Vitry-sur-Seine (Val-de-Marne).

Le 4 mars, près de 10 tonnes de cocaïne sont saisies sur le port de Dunkerque (Nord), une prise record en métropole. La drogue, dissimulée dans des conteneurs, représente une perte estimée à plusieurs centaines de millions d'euros. Le parquet de la JUNALCO prend en charge l'enquête.

Le 4 mars, un jeune homme de 18 ans est blessé par balles dans la cité Beisson à Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône). Touché aux jambes, il se présente à l'hôpital.

Le 4 mars, un homme de 28 ans, porteur d'un bracelet électronique, est interpellé dans la nuit à l'hôpital d'Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône) après avoir menacé de mort le personnel soignant.

Le 4 mars, un adolescent de 13 ans est agressé à Nîmes (Gard), après sa sortie du collège. Son agresseur présumé, un jeune de 16 ans, le poursuit armé d'un couteau avant de lui porter plusieurs coups dans le dos. La victime est gravement blessée, mais son pronostic vital n'est pas engagé. Le suspect et sa petite amie, soupçonnée de complicité, sont placés en garde à vue.

Le 5 mars, un homme de 25 ans est violemment agressé en pleine rue à

Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), après s'être interposé face à un livreur de 20 ans qui aurait tenu des propos désobligeants envers sa compagne. Frappée au visage, la victime chute et est grièvement blessée à la tête. Son pronostic vital est engagé. L'agresseur présumé est placé en garde à vue.

Le 5 mars, un homme armé d'une hache et d'une bombe lacrymogène sème la panique aux urgences de l'hôpital d'Alès (Gard) avant d'être interpellé par les policiers.

Le 5 mars, le corps d'un homme est retrouvé enterré à Fresney (Eure). Il s'agit de Didier Dessaint, maire de la commune. Son fils, âgé de 28 ans, est placé en garde à vue et reconnaît l'avoir tué. Une enquête pour homicide aggravé est ouverte et confiée aux gendarmes de la brigade de recherches d'Évreux.

Le 6 mars, deux hommes sont grièvement blessés par balle dans la nuit à Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis).

Le 6 mars, un homme de 34 ans est mortellement poignardé dans les quartiers Nord de Marseille. La victime, connue des services de police et récemment sortie de prison, décède après son transfert à l'hôpital. Une enquête pour meurtre est ouverte et confiée à la division de la criminalité organisée et spécialisée (DCOS).

Le 6 mars, un homme de 49 ans perturbe une messe à Annecy (Haute-Savoie), semant la panique parmi les paroissiens. Après avoir crié des propos incohérents et dégradé du mobilier, il poursuit son parcours dans des commerces voisins avant d'être interpellé. 22 victimes sont prises en charge en état de choc, dont trois qui sont hospitalisées. Le suspect est placé en garde à vue.



Le 7 mars, le corps d'un policier de 47 ans du service de la protection (SDLP) est repêché dans la Seine à Paris. Il avait disparu le 11 février dernier. Une enquête en recherche des causes de la mort est ouverte.

Le 8 mars, un adolescent de 15 ans meurt après avoir été poignardé à la gorge dans le quartier de la Calade à Marseille. Un suspect du même âge se rend aux forces de l'ordre et est placé en garde à vue.

Le 8 mars, un homme de 33 ans est transporté à l'hôpital alors qu'il est entre la vie et la mort, après avoir été grièvement blessé par balles. Deux suspects sont en fuite.

Le 9 mars, une collégienne de 15 ans, scolarisée à Sète (Hérault), est retrouvée ligotée et bâillonnée à Frontignan. Disparue depuis le matin, elle aurait été enlevée par trois individus.

Le 9 mars, une vingtaine de coups de feu sont tirés à Tremblay-en-France (Seine-Saint-Denis) sur la maison d'une conseillère municipale et de sa famille, liés à un différend routier survenu plus tôt. Une enquête pour tentative d'homicide volontaire en bande organisée est ouverte et un suspect est interpellé.

Le 9 mars, un homme de 31 ans est abattu à Lyon, dans le quartier de la Duchère. La victime, qui s'était évadée de garde à vue quelques heures plus tôt, succombe sur place.

Le 9 mars, un homme circulant à motocross est grièvement blessé après avoir percuté une voiture à L'Haÿ-les-Roses (Val-de-Marne). Il fuyait les policiers municipaux après un rodéo urbain et un refus d'obtempérer.

Le 10 mars, policiers et gendarmes unissent leurs forces pour interpellier deux suspects après une course-poursuite spectaculaire, à Canet-en-Roussillon (Pyrénées-Orientales). Les fuyards, soupçonnés d'un vol avec arme, tentent d'échapper aux forces de l'ordre en multipliant les infractions et en percutant un véhicule.

Le 10 mars, un homme de 40 ans meurt percuté par une voiture dans le 4^e arrondissement de Marseille. Le conducteur prend la fuite.

Le 10 mars, un homme de 30 ans est tué par balle à Denain (Nord). Selon les premiers éléments, une altercation entre deux individus dégénère, l'un d'eux ouvre le feu avant de prendre la fuite. La victime, un père de famille, décède à l'hôpital dans la nuit.

Le 11 mars, une femme de 35 ans est grièvement blessée à coups de couteau sous les yeux de ses sept enfants à Grigny (Essonne). Son compagnon, soupçonné d'être l'auteur des faits, est interpellé.

Le 12 mars, un homme de 24 ans retient trois employées en otage dans une agence bancaire du centre-ville de Romilly-sur-Seine (Aube). Armé d'un couteau de chasse, il est interpellé après plusieurs heures d'intervention des gendarmes et du GIGN. Placé en garde à vue, il est finalement hospitalisé en psychiatrie.

Le 12 mars, une figure du grand banditisme, Jean-Pierre Maldera, 71 ans, est abattue en pleine journée lors d'une fusillade sur l'autoroute A41, dans l'Isère.



Le 12 mars, une jeune femme de 21 ans est violée en pleine rue, à Tours (Indre-et-Loire). Son agresseur présumé, un homme de 26 ans, est interpellé dans la soirée puis mis en examen.

Le 13 mars, un fonctionnaire du ministère de l'Économie est mis en examen pour espionnage au profit de l'Algérie. Il est soupçonné d'avoir transmis des informations sensibles sur des ressortissants algériens vivant en France, dont des opposants au régime. Une assistante sociale de l'Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII), qui lui aurait fourni ces renseignements, est également mise en examen.

Le 13 mars, un adolescent de 17 ans est interpellé devant son lycée à Lure (Haute-Saône) et placé en garde à vue par la DGSI. Soupçonné d'avoir planifié une attaque terroriste durant le ramadan, il est mis en examen pour "association de malfaiteurs terroriste criminelle".

Le 14 mars, une femme de 42 ans est retrouvée morte à son domicile de Maurepas (Yvelines), tuée à l'arme blanche. C'est sa fille de 10 ans qui fait la macabre découverte. La police judiciaire de Versailles est chargée de l'enquête.

Le 14 mars, un homme de 37 ans tire sur les policiers venus l'interpeller à son domicile de Saint-Dizier (Haute-Marne). Retranché dans son appartement, il est maîtrisé à l'aide d'un pistolet à impulsion électrique après une intervention difficile. Deux policiers sont blessés.

Le 15 mars, un conducteur sans permis, déjà connu de la police, provoque un accident à Rillieux-la-Pape (Rhône) après avoir refusé

d'obtempérer. Poursuivi par les policiers, il perd le contrôle de son véhicule et manque de percuter un piéton avant de s'encastrer dans le mur d'une maison de retraite.

Le 15 mars, un retraité de 80 ans est retrouvé mort à Nancy (Meurthe-et-Moselle). Son décès remonte au mois de janvier. Une femme, qui squattait son appartement, affirme avoir découvert son corps avant de déplacer et dissimuler les ossements. Mise en examen pour meurtre, elle est placée en détention provisoire. Quatre complices présumés, soupçonnés d'avoir aidé à faire disparaître le cadavre et à vider les comptes du défunt, sont également écroués.

Le 15 mars, un homme de 22 ans armé d'un couteau attaque des policiers à Cannes (Alpes-Maritimes), près du commissariat. Neutralisé à l'aide d'un pistolet à impulsion électrique, il est interpellé et placé en garde à vue. Une fois en cellule l'homme a crié "Allah Akbar" à plusieurs reprises.

Le 17 mars, les douanes saisissent 826 kg de cocaïne dans un poids lourd, sur l'autoroute A7, dans la Drôme. Le chauffeur, un Polonais d'une cinquantaine d'années, est interpellé et placé en garde à vue. La marchandise, en provenance d'Espagne, est équipée de balises GPS.

Le 17 mars, un homme de 22 ans est placé en garde à vue pour assassinat à Frouard (Meurthe-et-Moselle). Il est soupçonné d'avoir tué son père de 56 ans après une violente dispute en pleine rue.

Le 17 mars, un véhicule militaire est percuté par un TER près d'Arras (Pas-de-Calais). Deux militaires de l'opération Sentinelle sont tués, un troisième est grièvement blessé.



Le 17 mars, un adolescent de 16 ans est blessé à l'arme blanche au lycée Maximilien-Perret à Alfortville (Val-de-Marne). L'agression se produit dans un couloir de l'établissement, et l'auteur présumé est interpellé à son domicile.

Le 17 mars, un automobiliste de 40 ans, sous l'emprise de stupéfiants et sans permis, est interpellé à Nice (Alpes-Maritimes) après avoir refusé d'obtempérer à un contrôle de la police municipale. Lors de sa fuite, il percute une trentaine de véhicules et blesse deux agents.

Le 18 mars, une touriste britannique de 27 ans affirme avoir été violée par un chauffeur de taxi dans le bois de Boulogne (16^e arrondissement de Paris). Parvenue à s'enfuir, elle trouve refuge dans le jardin d'un habitant, qui alerte la police. Une enquête est ouverte pour viol et confiée à la police judiciaire.

Le 18 mars, la Gaité-Lyrique (Paris) est évacuée. Elle était occupée depuis plus de trois mois par des jeunes migrants. Les forces de l'ordre interviennent pour faire appliquer une décision de justice, entraînant des tensions avec des militants venus soutenir les exilés, dont la plupart était des majeurs.

Le 18 mars, deux attaques par arme à feu se produisent dans les quartiers de la Villeneuve et de Mistral à Grenoble (Isère), faisant deux blessés par balle, un jeune homme de 21 ans et un mineur de 17 ans. Leur pronostic vital n'est pas engagé.

Le 19 mars, un paysagiste de 34 ans est placé en détention provisoire après avoir reconnu une quinzaine de viols sous soumission chimique, dont certains sur des mineures, dans l'ouest de la métropole de Montpellier (Hérault). Le suspect avoue avoir administré des substances à ses victimes avant de les

agresser et tout en filmant les faits sous l'empire de la cocaïne. L'enquête se poursuit pour identifier d'autres victimes.

Le 19 mars, un adolescent de 15 ans est attaqué à coups de hachette à la sortie de son collège à Plaisir (Yvelines). Blessé, il est pris en charge par les secours et transporté à l'hôpital. L'agresseur prend la fuite.

Le 19 mars, un habitant de Besançon (Doubs) tend un piège à un livreur de stupéfiants en passant une commande avant d'alerter la police. Le suspect, âgé de 22 ans, est interpellé alors qu'il tente de vendre sa marchandise aux policiers en civil.

Le 19 mars, un homme de 42 ans agresse plusieurs policiers dans le hall de l'hôtel de police de Toulouse (Haute-Garonne). Il résiste violemment à son interpellation, blessant quatre fonctionnaires, dont l'un est grièvement blessé.

Le 19 mars, près de dix mois après l'enlèvement et le meurtre d'un adolescent de 17 ans dans les Bouches-du-Rhône, six personnes sont interpellées et placées en garde à vue.

Le 20 mars, un homme de 34 ans, soupçonné d'avoir agressé un collégien de 15 ans avec une hachette à Plaisir (Yvelines), est interpellé après une longue course-poursuite nocturne dans le Val-de-Marne. Deux policiers sont blessés durant l'intervention.

Le 20 mars, la façade de l'Hyper Cacher de la porte de Vincennes, à Paris, est incendiée dans la nuit de mercredi à jeudi. Un homme met le feu à quatre containers placés devant l'enseigne, avant d'incendier une benne de chantier à proximité.



Le 20 mars, l'influenceur algérien Doualemn, de son vrai nom Boualem Naman, est interpellé à Montpellier (Hérault) par la police aux frontières (PAF), en vue de son expulsion vers l'Algérie. Cette arrestation intervient après un nouvel arrêté ministériel pris à la demande de la préfecture de l'Hérault, validé par la Commission d'expulsion (COMEX).

Le 21 mars, un adolescent de 17 ans est agressé au sabre devant le lycée professionnel René-Cassin, à Paris (16^e arrondissement). L'auteur présumé, âgé de 17 ans, est interpellé sur place par les policiers et placé en garde à vue.

Le 21 mars, une jeune femme de 21 ans, déjà connue des services de police, est interpellée à Bordeaux (Gironde) après une course-poursuite avec les policiers alors qu'elle transporte un enfant en bas âge. La suspecte, qui conduit sans permis, blesse un policier.

Le 22 mars, une jeune femme est poignardée à plusieurs reprises à Lille (Nord), alors qu'elle rentre dans son immeuble. Elle est transportée à l'hôpital dans un état grave. Son agresseur prend la fuite.

Le 22 mars, dix policiers et trois suspects sont blessés lors d'une course-poursuite à Paris, après qu'un chauffard au volant d'une voiture refuse d'obtempérer. L'accident se produit dans le 15^e arrondissement en fin de nuit. Un carambolage a lieu lorsque le chauffard percute un feu tricolore dans sa fuite.

Le 22 mars, un jeune homme est mis en examen pour meurtre et placé en détention provisoire à Chambéry (Savoie) après avoir reconnu avoir tué sa voisine, Sandy G., 45

ans, dont le corps est découvert le 9 mars à Faverges-Seythenex (Haute-Savoie).

Le 22 mars, un homme de 62 ans est mis en examen pour viols sur trois enfants âgés de trois ans, gardés par son épouse, assistante maternelle, à leur domicile de Margès (Drôme).

Le 23 mars, un homme de 53 ans est grièvement blessé de trois coups de couteau dans un train en gare de Barr (Bas-Rhin). Un adolescent de 17 ans est interpellé et placé en garde à vue pour tentative d'homicide volontaire.

Le 23 mars, un policier tire sur un homme armé qui vient d'ouvrir le feu sur un passant, le blessant au bras, dans le 19^e arrondissement de Paris. L'agresseur, touché à la cuisse par le tir de riposte, est interpellé peu après alors qu'il tente de fuir avec un complice.

Le 23 mars, le rabbin d'Orléans, Arié Engelberg, est violemment agressé alors qu'il rentre de la synagogue avec son fils de 9 ans. Un suspect de 16 ans est interpellé et placé en garde à vue. L'agression suscite une large vague d'indignation.



PROJECTION DES PRINCIPALES DÉPENSES PUBLIQUES 2025

Le 17 février, au terme d'une procédure que le Conseil Constitutionnel a jugé conforme à la Constitution, la loi de finances 2025 permet de doter la France d'un budget.

- Dépenses publiques (dépenses de l'État, des collectivités locales et de la Sécurité sociale) : 1 695 Mds en 2025 contre 1 652 Mds en 2024
- Dont dépenses des administrations centrales (crédits ministériels notamment) : 662 Mds en 2025 contre 651 Mds en 2024 (+11 Mds)
- Dont charge de la dette (intérêts payés pour la rembourser) : 54 Mds en 2025 contre 51 Mds en 2024 (+3 Mds)
- Enseignement scolaire : 88,6 Mds, +1,6 Md par rapport à 2024 (+1,8%)
- Défense : 60 Mds, +3,2 Mds par rapport à 2024 (+5,6%)
- Charge de la dette : 54,2 Mds, +2,8 Mds par rapport à 2024 (+5,5%)
- Recherche et enseignement supérieur : 30,9 Mds, -0,9 Md par rapport à 2024 (-2,8%)
- Solidarité, handicap et égalité : 30,3 Mds, -0,8 par rapport à 2024 (-2,6%)
- Sécurités : 25,3 Mds, +1 Md par rapport à 2024 (+4,1%)
- Ecologie et mobilités : 21,7 Mds, +0,1 Md par rapport à 2024 (+0,5%)
- Travail, emploi : 20 Mds, -2,7 Mds par rapport à 2024 (-11,9%)
- Justice : 12,7 Mds (+4,1%)
- Gestion des finances : 10,9 Mds (-0%)

11



¹¹ Budget.gouv.fr

PERSPECTIVES DU SYSTÈME DE RETRAITE

¹²La Cour des comptes fait état d'un déficit immédiat de 6 Md€ qui se creuserait en l'absence de réforme. En 2023, le régime des retraites a été excédentaire de 8,5 Md€.

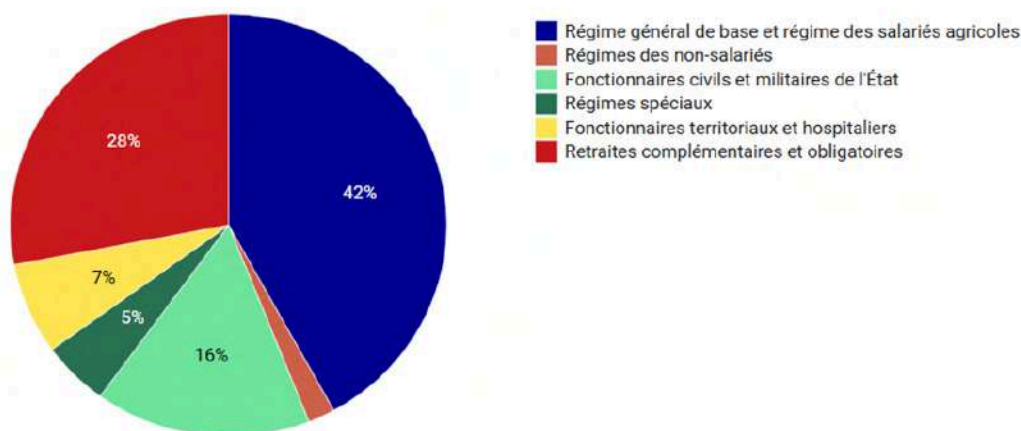
Cela résulte de la contention des dépenses permises par les réformes depuis 2003 et de l'inflation qui s'est répercutée sur les recettes reposant en majorité sur les salaires.

Le déficit global devrait se dégrader pour atteindre 15 Md€ en 2035 et 30 Md€ à l'horizon 2045 suite à une « forte dégradation du ratio entre le nombre de cotisants et le nombre de retraités ».

L'âge de départ emporte un « effet puissant à court terme ». Remonter l'âge légal d'un an améliorerait le solde de 8,4 Md€ à l'horizon 2045 et le baisser à 63 ans le creuserait de 4,5 Md€.

C'est la même chose pour la durée de cotisation fixée à 43 ans à partir de la génération 1965. Le solde des retraites serait dégradé de 7,7 Md€ si elle diminuait d'un an et serait amélioré de 8 Md€ si elle augmentait d'un an.

Quant à elle, la hausse du niveau des cotisations pourrait avoir des effets négatifs sur l'économie en raison de la hausse du coût du travail ou de la réduction des salaires net.



DÉFICIT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

¹³La sécurité sociale accuse un déficit de 18,2 Md€ en 2024 (4Md€ de plus qu'en 2023) ; un déficit causé en grande partie par la branche (15 Md€). Les premières projections misent sur un déficit social de 22,1 Md€ en 2025.

La Caisse d'amortissement de la dette sociale (Cades) comble de trou de la sécurité sociale en empruntant sur les marchés internationaux, elle paye ses débiteurs par la contribution pour le remboursement de la dette sociale (CRDS) ainsi que par la contribution sociale généralisée (CSG). Depuis sa création en 1991, la Cades a amorti 243 Md€ sur les 388 Md€ de dette.

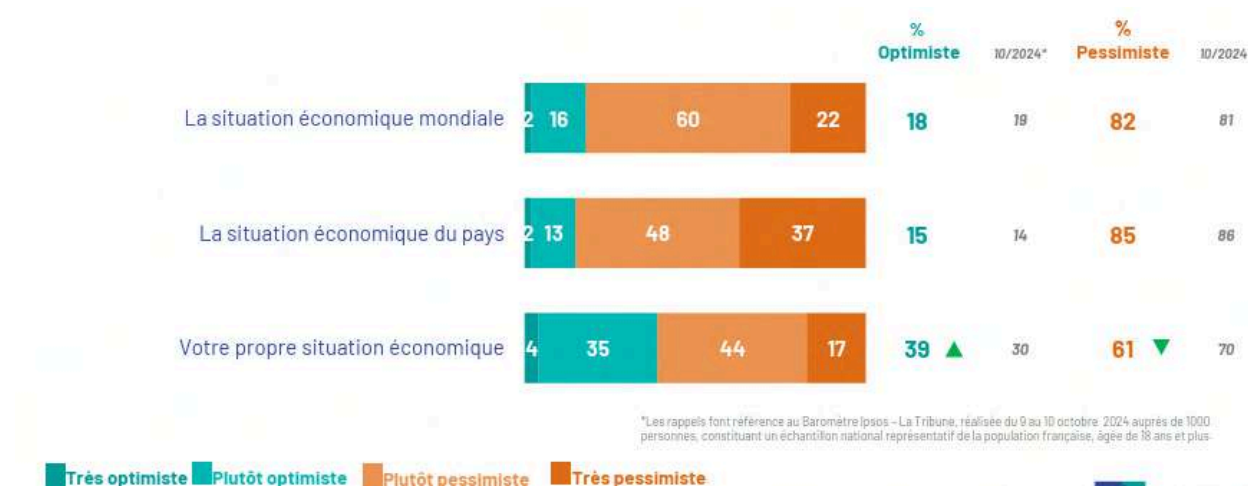
¹² [Cour des comptes](#), février 2025

¹³ [Cour des comptes](#), novembre 2024

ÉCONOMIE : LES FRANÇAIS ANTICIPENT UNE DÉTÉRIORATION DE L'ENSEMBLE DES INDICATEURS - RAPPORT IPSOS

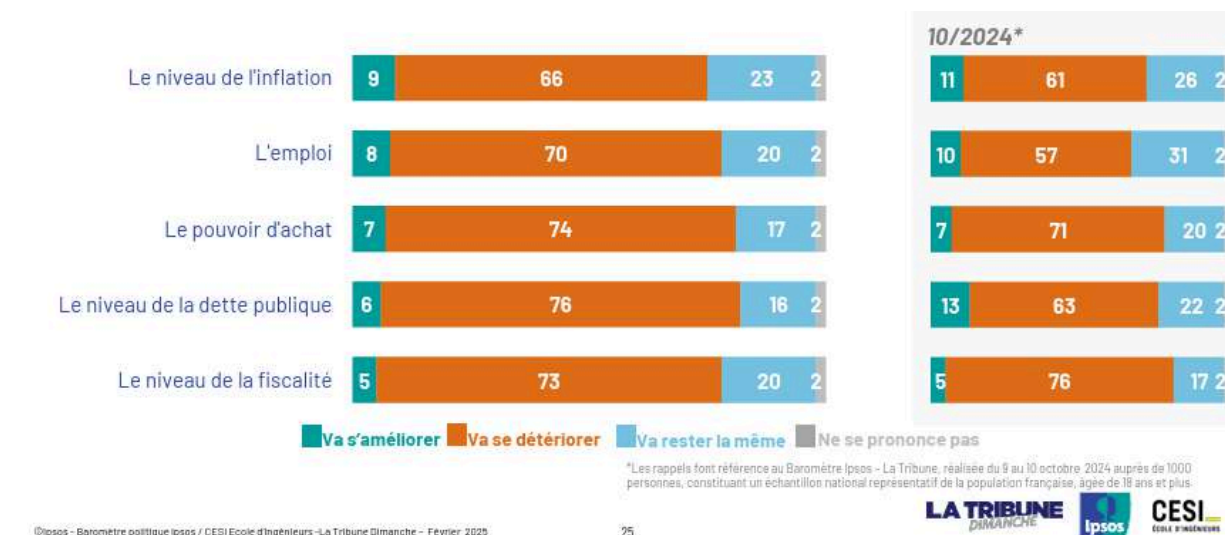
Dans le cadre d'un travail commun entre Ipsos et le CESI Ecole d'ingénieurs, Ipsos a publié un sondage sur les préoccupations des Français, notamment en matière d'économie.

Perception de la situation économique



14

La perception du futur économique



¹⁴ Ipsos, février 2025



PROJECTIONS DE CROISSANCE DE L'OCDE

Le produit intérieur brut (PIB) de la zone OCDE a augmenté de 0,3% au quatrième trimestre 2024, marquant une légère baisse par rapport au trimestre précédent (0,5%), bien que les taux de croissance trimestrielle soient restés stables au cours des deux dernières années.

Le taux de croissance du PIB de la zone G7 a également ralenti au T4 2024, passant de 0.5 % à 0.4 %, reflétant une situation contrastée entre les pays du G7 (Allemagne, Canada, États-Unis, France, Italie, Japon et Royaume-Uni).¹⁵

Tableau 2 – Croissance annuelle et trimestrielle (en glissement annuel) du PIB réel

Taux de croissance par rapport à l'année précédente ou au même trimestre de l'année précédente

	2022	2023				2024				Croissance annuelle		
	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	2022	2023	2024
Zone OCDE	1.7	1.9	1.8	1.7	1.7	1.7	1.7	1.7	1.7	3.2	1.8	1.7
G20	2.5	3.1	3.7	3.2	3.3	3.2	3.0	3.0	..	3.3	3.3	..
Union européenne	1.7	1.2	0.5	0.1	0.3	0.6	0.8	1.0	1.1	3.5	0.4	0.9
Zone euro	2.0	1.4	0.6	0.0	0.1	0.4	0.5	0.9	0.9	3.5	0.4	0.8
G7	1.2	1.8	1.9	1.9	1.9	1.6	1.7	1.7	1.7	2.6	1.8	1.7
Allemagne	0.2	0.2	0.1	-0.3	-0.2	-0.1	-0.2	-0.3	-0.2	1.4	-0.3	-0.2
Canada	2.3	2.4	1.6	0.9	1.2	0.8	1.1	1.5	1.7	4.2	1.5	1.3
Etats-Unis	1.3	2.3	2.8	3.2	3.2	2.9	3.0	2.7	2.5	2.5	2.9	2.8
France	0.9	1.0	1.3	0.9	1.3	1.4	1.0	1.2	0.7	2.6	0.9	1.2
Italie	2.4	2.3	0.5	0.1	0.3	0.3	0.7	0.5	0.5	4.7	0.7	0.5
Japon	0.4	2.3	1.7	1.1	0.8	-0.9	-0.7	0.6	1.3	0.9	1.5	0.1
Royaume-Uni	1.5	0.9	0.5	0.3	-0.3	0.3	0.7	1.0	1.5	4.8	0.3	0.8

.. : non disponible

Note : De plus amples informations sur le mode de calcul des estimations de la croissance annuelle sont disponibles dans [les notes méthodologiques](#) accompagnant le communiqué de presse sur la croissance du PIB de l'OCDE.

Source : OCDE (2025) [Comptes nationaux trimestriels \(Base de données\)](#)

¹⁵ [OCDE](#), février 2025

POINT SONDAGES

CE QUI PRÉOCCUPE LE PLUS LES FRANÇAIS - RAPPORT IPSOS

Chaque mois Ipsos réalise une enquête sur les préoccupations des citoyens de 29 pays (*What Worries the World*). Voici les résultats pour la France en janvier 2025.

Les tendances clés en janvier 2025¹⁶



Parmi l'ensemble des sujets de préoccupation des Français, **l'inflation** est le plus important avec un score de 34%. **Les craintes liées à l'inflation diminuent toutefois et passent de 37% en décembre à 34% en janvier**, alors que la criminalité et la violence gardent leur deuxième place.

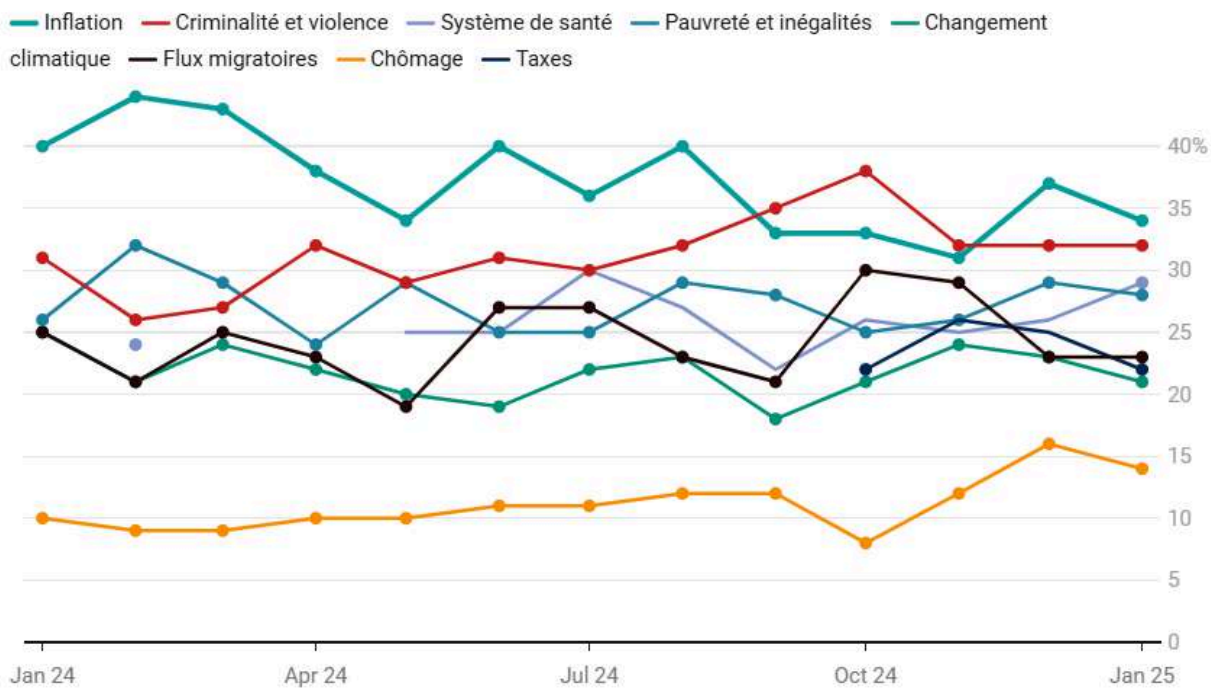
En troisième place, les inquiétudes liées au système de santé continuent de progresser, passant de 26% en décembre à 29% en janvier.

Le contrôle des flux migratoires inquiètent 23% des Français, comme en décembre 2024, alors que le changement climatique n'en préoccupe que 21%.

Si les inquiétudes concernant le chômage étaient particulièrement hautes en décembre 2024, celles-ci diminuent de 18% à 14%.

En janvier 2025, 88% des Français pensent que le pays va dans une mauvaise direction et 90% estiment que la situation économique est mauvaise.

¹⁶ Ipsos, janvier 2025



L'évolution des préoccupations des Français

**Retrouvez tous nos travaux en ligne
www.crsi-paris.fr**



L'USAGE DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE PAR LES FRANÇAIS - RAPPORT IPSOS

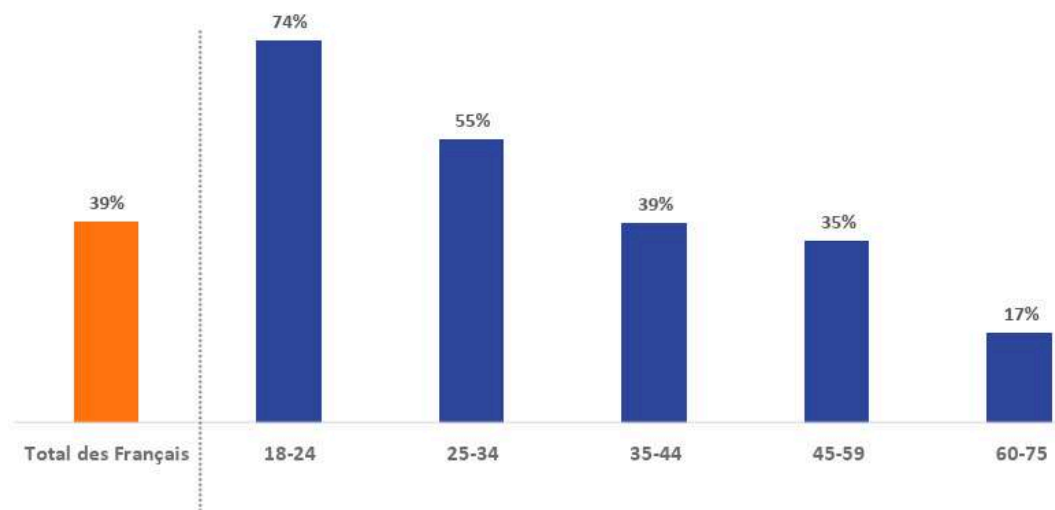
L'IA générative, utilisée par 4 Français sur 10, a d'abord un usage à vocation privée. L'adoption de ces outils est très sensible à l'âge : 74% des 18-24 ans ont recours à cette technologie, 55% des 25-34 ans et 17% des 60-75 ans.

L'adoption de l'IA générative

- 88% des Français ont entendu parler des IA génératives
- 39% les utilisent
- Utilisation à des fins personnelles pour 33% et professionnelles/étudiantes pour 15%
- 12% des Français n'en ont jamais entendu parler

Utilisation par âge

- 74% des 18-24 ans
- 55% des 25-34 ans
- 35-39% des 35-59 ans
- 17% des 60-75 ans
- 64% des cadres supérieur



Fréquence d'utilisation

- 30% des utilisateurs s'en servent au moins une fois par jour
- 78% des utilisateurs l'utilisent au moins une fois par semaine
- 24% des utilisateurs personnels s'en servent quotidiennement
- 74% des utilisateurs personnels au moins une fois par semaine
- 30% des utilisateurs professionnels au moins une fois par jour¹⁷

¹⁷ [Sondage Ipsos CESI](#), février 2025



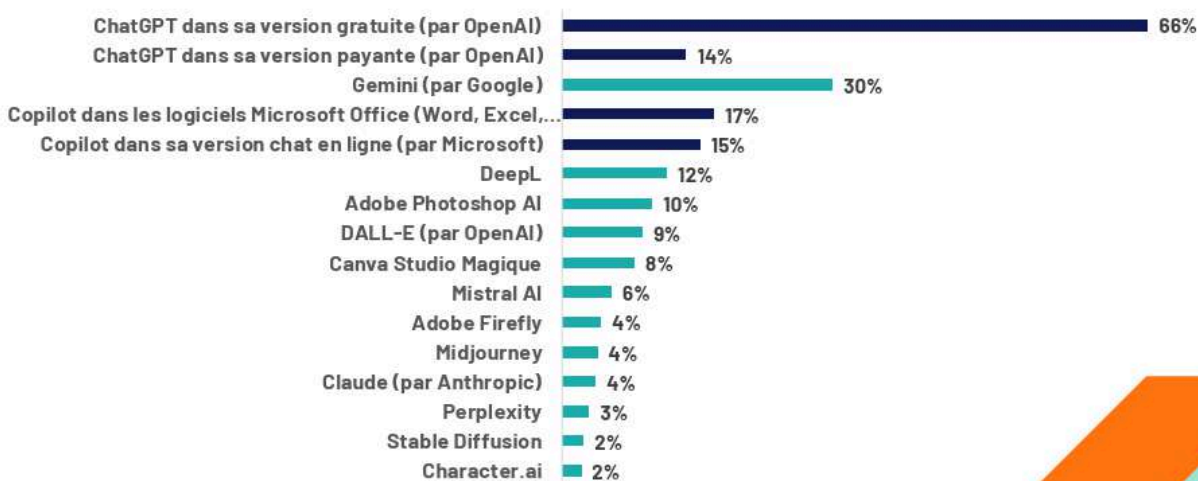
Usages des IA génératives

- 48% pour faire des recherches
- 38% pour rédiger des textes, mails, documents
- 36% pour traduire des textes
- 35% pour générer des idées et inspirations
- 32% pour corriger l'orthographe et la grammaire
- 31% pour synthétiser des informations ou des données
- 29% pour générer des images
- 15% pour déléguer certaines tâches professionnelles
- 3% des 18-24 ans s'aident de l'IA pour leurs devoirs

- 49% s'inquiètent des fausses nouvelles
- 44% craignent une dépendance accrue
- 44% estiment que l'IA entraîne une diminution des capacités de réflexion
- 41% redoutent un remplacement d'emplois
- 37% alertent sur la perte de créativité.
- 33% s'inquiètent du non-respect de la propriété intellectuelle

Perceptions et risques

- 43% pointent le risque de fausses données
- 43% voient un flou entre réel et généré par IA
- 19% mentionnent l'impact environnemental
- 6% ne voient aucun risque



NOUVEAU PARTENAIRE DU CRSI

PRÉSENTATION DU CONTINUUM LAB



Gilles Bachelier président du Continuum Lab
et du groupe INTÉRIALE

Qu'est-ce que le Continuum Lab ?

Le Continuum Lab est un think tank destiné aux acteurs du continuum de sécurité et de justice, créé à l'initiative de la mutuelle INTÉRIALE et de six autres membres fondateurs. Actuellement, le Conseil d'Administration est composé de douze personnes morales.

Le Continuum Lab est un espace de confiance, véritable tiers-lieu où ses membres peuvent échanger leurs bonnes pratiques. Il sert également de forum de dialogue et de réflexion, et constitue une force de propositions pour favoriser la transformation de la fonction publique régaliennne.

Pour mener son action, le Think Tank s'appuie sur son **Conseil d'Administration** mais aussi sur un **Comité Scientifique**, présidé par **Olivier Renaudie**, professeur agrégé de droit public à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Il est composé de profils issus de divers domaines (droit ; sciences de gestion ; affaires publiques ; sciences de l'ingénieur, ...) et a pour mission d'apporter une expertise académique aux travaux du think tank, de garantir la rigueur scientifique des analyses produites et de contribuer à l'identification des tendances émergentes relatives au continuum de sécurité et de justice. Le **Prix de Mémoire de Master 2 du Continuum Lab** s'inscrit également dans cette démarche d'excellence et de diffusion des savoirs. Ce prix, décerné chaque année, récompense les trois meilleurs mémoires portant sur un sujet en lien avec le continuum

de sécurité et de justice. **Olivier Renaudie** préside le jury, composé de membres internes au Continuum Lab ainsi que d'experts externes : universitaires, praticiens, partenaires et personnalités invitées.

« L'objectif majeur du Continuum Lab consiste à développer une expertise de référence sur le « continuum de sécurité et de justice », en réunissant des acteurs tels que la police nationale, la gendarmerie nationale, la police municipale, les sapeurs-pompiers, les surveillants pénitentiaires, les entreprises de sécurité privée, les élus et les acteurs de la justice. Le Continuum Lab vise à identifier les synergies entre ces différents acteurs afin d'inspirer l'action des pouvoirs publics. »

Gilles Bachelier, Président du Groupe
INTÉRIALE et du Continuum Lab



Quelles sont les actualités du Continuum Lab ?

Récemment, le Continuum Lab a lancé deux groupes de travail axés sur des thématiques majeures :

1. **Gestion des crises** : Ce groupe découle du colloque intitulé « Le préfet, coordinateur du continuum de sécurité dans le cadre de la gestion des crises de sécurité civile », qui s'est tenu le 22 octobre dernier. L'objectif est d'analyser et de renforcer le rôle des préfets dans la coordination des acteurs de la sécurité lors de crises importantes.
2. **Technologies de sécurité innovantes** : Ce groupe repose sur une enquête récente qui a étudié la perception des Français concernant les nouvelles technologies de sécurité, leurs cas d'usage et leur cadre expérimental. Les résultats montrent une attitude positive du public, qui se dit favorable à la poursuite des expérimentations.

Ces groupes de travail ont pour mission de fournir aux pouvoirs publics des données qualitatives et quantitatives enrichies par des auditions d'experts, d'universitaires et de professionnels du secteur privé afin d'éclairer les décisions en matière de sécurité.

La sécurité dans les transports, un exemple de l'efficacité du continuum de sécurité ?

La proposition de loi portée par Philippe Tabarot, actuellement en discussion, illustre parfaitement l'application du continuum de sécurité dans le domaine des transports. En mettant l'accent sur l'utilisation des nouvelles technologies de surveillance et sur le renforcement des compétences des acteurs de la sûreté des réseaux, ce texte vise à favoriser une coopération accrue entre forces publiques, opérateurs de transport et acteurs privés.

Le Continuum Lab s'intéresse particulièrement à ces enjeux, notamment à travers son groupe de travail sur les technologies de sécurité innovantes. Le développement de la vidéoprotection intelligente ou des caméras embarquées ne doit pas être perçu comme une simple modernisation des outils de surveillance, mais plutôt comme une opportunité de renforcer l'interopérabilité entre les différents corps de métier impliqués dans la sécurité des transports. Les discussions au sein du groupe de travail ont souligné la nécessité d'un cadre expérimental permettant aux acteurs de tester ces solutions dans un environnement réglementaire sécurisé, tout en assurant un contrôle démocratique.

Ces technologies ne sont efficaces que si elles s'intègrent dans une approche globale de la sûreté des transports, basée sur une meilleure coordination des acteurs. C'est précisément la logique du continuum de sécurité : penser la complémentarité des forces en présence, structurer leur coopération et fournir aux professionnels les outils appropriés pour répondre efficacement aux défis de la sécurité.



PAROLE AUX JEUNES DU CRSI



« Face à des menaces sécuritaires de plus en plus hybrides et à des enjeux régaliens en constante mutation, il me semblait essentiel de rejoindre un espace de réflexion capable d'apporter des réponses innovantes. C'est dans cette dynamique que j'ai découvert le CRSI, un espace privilégié de réflexion stratégique sur la sécurité intérieure où les jeunes ont toute leur place pour s'impliquer et enrichir leur compréhension des problématiques sécuritaires actuelles à travers l'échange et la rencontre des décideurs clés du monde régalien. C'est ainsi que le CRSI permet à la passionnée de défense et de sécurité que je suis de s'épanouir pleinement. »

Léa

Master à l'ISMaPP
Stratégie et Décision publique et politique

« J'ai choisi de m'investir auprès du CRSI pour mon stage de troisième année de science politique car cette institution incarne une approche rigoureuse et analytique des questions de sécurité et de souveraineté. Passionné par les dynamiques des politiques publiques et de gestion des crises, ce stage m'a permis d'approfondir ma compréhension des stratégies mises en œuvre pour répondre aux défis sécuritaires actuels, aussi nombreux soient-ils. »

Bruno

Licence à l'UCO Angers
Science politique





« Face à la montée inquiétante de la violence, rétablir l'ordre est une exigence impérieuse. Je porte la France en moi, comme un défi, une Nation à porter. L'État doit protéger ses ressortissants et écarter toute menace. Le CRSI permet une réflexion sur la sécurité intérieure au travers de l'actualité et des problématiques qui nous concernent tous. L'engagement au service de l'émulation intellectuelle, du continuum de sécurité et de justice est une nécessité pour l'avenir et la souveraineté nationale. Le Think Tank donne une résonance aux jeunes en les formant auprès d'acteurs publics, institutionnels et politiques afin de renforcer leur engagement pour les questions de sécurité intérieure. »

Anaëlle

Master à Paris-Saclay
Affaires publiques et Influence

« Passionné par le domaine de la sécurité intérieure, j'ai rejoint le CRSI afin d'élargir mon spectre de compétences sur le sujet. Devenu une référence au fil des années, le CRSI me permet d'approfondir mes connaissances et de m'intéresser aux enjeux de souveraineté qui touchent notre pays. L'engagement du monde étudiant dans ces questions est primordial, telle est la raison de ma démarche. Envisageant une carrière dans la sécurité, cette expérience est un tremplin essentiel pour ma carrière future. »



Théo

Master à Assas
Sécurité et Défense

DERNIÈRES PUBLICATIONS DU CRSI



Maintien de l'ordre : une nouvelle impulsion s'impose

Maintien de l'ordre : une nouvelle impulsion s'impose En ce mois de décembre 2024, les Compagnies Républicaines de Sécurité (CRS) ont soufflé...

9 janvier 2025



Rapport du Service Statistique Ministériel de la Sécurité Intérieure (SSMSI) « Insécurité et délinquance en 2024 : une première photographie »

Rapport du Service Statistique Ministériel de la Sécurité Intérieure (SSMSI) « Insécurité et délinquance en 2024 : une première photographie » Évolutions...

30 janvier 2025



Les chiffres clés du ministère de l'Intérieur sur l'immigration en 2024

Les chiffres clés du ministère de l'Intérieur sur l'immigration en 2024 La lutte contre l'immigration irrégulière En 2024, la...

4 février 2025



Rapport d'information du Sénat « L'action de l'Etat Outre-Mer : pour un choc régalien »

L'État face aux défis sécuritaires dans les Outre-mer : Rapport d'information du Sénat « L'action de l'Etat Outre-Mer : pour un choc régalien »...

10 février 2025



TRIBUNE : 200 antennes satellites Starlink à Mayotte : menace pour l'indépendance de la France ?

TRIBUNE : 200 antennes satellites Starlink à Mayotte : menace pour l'indépendance de la France ? Par Bruno Mathieux Dans une note précédente...

10 janvier 2025



Rapport pour avis immigration, asile et intégration Assemblée nationale - Projet de loi de finances 2025

Rapport pour avis immigration, asile et intégration Assemblée nationale - Projet de loi de finances 2025 Le rapport pour avis...

28 janvier 2025

Retrouvez tous nos travaux en ligne
www.crsi-paris.fr



ILS NOUS SOUTIENNENT



MENTIONS LÉGALES

La Lettre de la Sécurité Intérieure - © Mars 2025 - Tous droits réservés
Directeur de publication : Thibault de Montbrial
Conception, rédaction et réalisation : Olivier Debeney
Crédit photos : Maud Koffler, Camille Boutin, Maxime Cussac

CRSI - Centre de Réflexion sur la Sécurité Intérieure
Association Loi 1901 - N° enregistrement W751227813 - 10 rue Cimarosa - 75116 PARIS - France
Contact : 01 43 80 15 25 - secretariat@crsi-paris.fr - www.crsi-paris.fr



